

AQVITANIA

TOME 31

2015

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

Président :

Alain Bouet, Professeur, université de Bordeaux Montaigne

Vice-présidents :

Anne Colin, Maître de conférences, université de Bordeaux Montaigne

Jean-Pierre Loustaud, Chargé de mission pour l'archéologie à la ville de Limoges

Robert Sablayrolles, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Secrétaire de publication :

Stéphanie Vincent Pérez, Assistant Ingénieur, Ausonius, université de Bordeaux Montaigne

Secrétaire générale :

Stéphanie Montagner, Ingénieur d'études, Ausonius, CNRS

Trésorier :

Jean-Michel Roddaz, Professeur émérite, université de Bordeaux Montaigne

Comité de lecture

Alain Bouet, université de Bordeaux Montaigne

Patrice Conte, SRA Limousin

Isabelle Cartron, université de Bordeaux Montaigne

Alexandra Dardenay, université de Toulouse Jean-Jaurès

Didier Delhoume, SRA Poitou-Charentes

Hervé Gaillard, SRA Aquitaine

Vincent Genevieve, Inrap, Grand Sud-Ouest

Guilhem Landreau, Inrap, Grand Sud-Ouest

Michel Pernot, CNRS, Bordeaux

Catherine Petit-Aupert, université de Bordeaux Montaigne

Robert Sablayrolles, université de Toulouse Jean-Jaurès

Christophe Sireix, Service d'archéologie préventive, Communauté urbaine de Bordeaux

Dominique Tardy, CNRS, Pau

Florence Verdin, CNRS, Bordeaux

Conseil scientifique

Président : Pierre Gros, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Membres :

José Antonio Abásolo, Professeur, université de Valladolid, Espagne

Alain Dierkens, Professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Claude Domergue, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Henri Duday, Directeur de Recherches, CNRS

Simon Esmonde Cleary, S. L. d'Archéologie, université de Birmingham, Grande-Bretagne

Georges Fabre, Professeur émérite, université de Pau et des Pays de l'Adour

Dominique Garcia, Directeur de l'Inrap

Joaquín Gorrochategui, Professeur, université du Pays Basque, Vitoria, Espagne

José Manuel Iglesias, Professeur, université de Cantabrie, Santander, Espagne

Manuel Martín Bueno, Professeur, université de Saragosse, Espagne

Anne de Pury-Gysel, Conservatrice du musée d'Avenches, Suisse

Michel Reddé, Directeur d'études à l'EPHE, Paris

Alain Tranoy, Professeur émérite, université de Poitiers

Daniele Vitali, Professeur, université de Bologne, Italie

*La Fédération Aquitania interdit, sauf avec son autorisation écrite, toute reproduction totale ou partielle,
quel que soit le mode de reproduction et de diffusion, des documents figurant dans la revue.*

SOMMAIRE

| | |
|---------------|---|
| AUTEURS | 5 |
|---------------|---|

DOSSIER

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE MÉDOC ET LA PLAINE FLUVIO-MARITIME DE LA GARONNE, DE L'ÂGE DU FER À L'ANTIQUITÉ

ANNE COLIN et FLORENCE VERDIN (coord.)

| | |
|--|-----|
| A. COLIN, F. VERDIN, <i>Avant-propos</i> | 9 |
| A. COLIN, A. DUMAS, T. MAUDUIT, M. SASSI, <i>Isle-Saint-Georges (Gironde), une petite agglomération protohistorique et antique au bord de la Garonne</i> | 11 |
| V. MATHÉ, A. CAMUS, A. COLIN, <i>Prospections géophysiques dans le lit majeur de la Garonne à l'Isle-Saint-Georges (Gironde) : approche paléogéographique et archéologique</i> | 27 |
| S. LESCURE, G. ARNAUD-FASSETTA, <i>Paléo-environnement et contrainte fluviale à l'Holocène récent sur les sites de Langoiran et d'Isle-Saint-Georges : bilan de quatre années de recherches géoarchéologiques dans la basse vallée de la Garonne</i> | 43 |
| R. VALETTE, <i>Restitution du travail du fer à travers l'étude des déchets de production (1^{er} s. a.C. - 1^{er} s. p.C.). L'exemple de deux sites girondins : Dorgès (Isle-Saint-Georges) et Grand Hôtel (Bordeaux)</i> | 65 |
| F. VERDIN, <i>Habiter les marais estuariens à l'âge du Fer : quelques exemples en Médoc</i> | 85 |
| A. DUMAS, T. CONSTANTIN, <i>L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au Premier âge du Fer et au début du Second (Ha C / LT A-B1)</i> | 107 |
| E. HIRIART, <i>Terre de confins, terre de liens ? L'estuaire girondin et ses marges à travers la monnaie (III^e s. - 1^{er} s. a.C.)</i> | 127 |
| F. DIDIERJEAN, D. BROCHERIOU, <i>Routes du Médoc antique : état des lieux, observations récentes sur la Levade</i> | 149 |

ARTICLES

| | |
|---|-----|
| F. SERGENT, L. BENQUET, <i>Découvertes inédites du Second âge du Fer à Vieille-Toulouse – lieu-dit La Planho (31)</i> | 171 |
| C. MICHEL GAZEAU, <i>Nouvelles données sur le théâtre antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde)</i> | 213 |

DOSSIER

LES THERMES DE BURDIGALA ET DE SES ENVIRONS

ALAIN BOUET (COORD.)

| | |
|---|-----|
| A. BOUET, <i>Avant-propos</i> | 239 |
| A. BOUET, L. CAVALIER, <i>Une nouvelle lecture de vestiges monumentaux à Burdigala (Bordeaux, Gironde) : les thermes de la rue Vital-Carles</i> | 241 |
| J. HÉNIQUE, <i>La fouille d'un nouvel ensemble thermal à Burdigala : les thermes de la rue du Hâ</i> | 273 |
| D. HOURCADE, <i>La redécouverte des thermes de la 'villa des Flandres' à Carbon-Blanc (Gironde)</i> | 319 |

ARTICLES

| | |
|---|-----|
| B. PRADAT, J.-B. HUCHET, avec la collaboration de A.-M. JOUQUAND et A. WITTMANN, <i>Découverte exceptionnelle d'un stockage de moutarde (Brassica nigra) au III^e s. à Poitiers "les Cordeliers" (Vienne)</i> | 337 |
| B. VÉQUAUD, avec la collaboration de DAVID MARTINS, <i>De la céramique peinte attestée au IX^e siècle en Poitou : Limbre "Rue de la Croix de Limbre", Migné-Auxances (Vienne)</i> | 361 |
| L. LE GOFF, C. DUPONT, <i>Consommation de coquillages du Moyen Âge au début de l'époque moderne sur le littoral charentais : les exemples de Fontdouce et de La Gripperie-Saint-Symphorien (Charente-Maritime)</i> | 373 |

RÉSUMÉ DE MASTER

| | |
|--|-----|
| M. BROCHOT, <i>Le verre du quartier artisanal de La Vayssière à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron)</i> | 403 |
|--|-----|

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

AUTEURS

| | |
|------------------------|---|
| Gilles Arnaud-Fassetta | Université Paris-Diderot, UMR 8586 PRODIG ; gilles.arnaud-fassetta@univ-paris-diderot.fr |
| Laurence Benquet | Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; laurence.benquet@inrap.fr |
| Alain Bouet | Université de Toulouse-Jean Jaurès, TRACES ; alain.bouet@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Dominique Brocheriou | archéologue bénévole ; dominique.brocheriou@gmail.com |
| Marion Brochot | étudiante, Université de Toulouse-Jean Jaurès ; marionbrochot@laposte.net |
| Adrien Camus | UMR 7266 LIENSs ; adrien.camus@univ-lr.fr |
| Laurence Cavalier | Université de Bordeaux-Montaigne, Ausonius ; laurence.cavalier@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Anne Colin | Université Bordeaux-Montaigne, UMR 5607 Ausonius ; anne.colin@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Thibaud Constantin | doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; krl_h@hotmail.com |
| François Didierjean | archéologue bénévole ; francois.didierjean@numericable.fr |
| Antoine Dumas | doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; antoinedumas001@gmail.com |
| Catherine Dupont | CNRS UMR 6566 CReAAH, Université de Rennes 1, Rennes 2, Nantes et Ministère de la Culture ; catherine.dupont@univ-rennes1.fr |
| Jérôme Hénique | UMR 5608, Équipe CAHPA, HADès ; jerome.henique@hades-archeologie.com |
| Eneko Hiriart | docteur Université Bordeaux-Montaigne ; eneko.hiriart@gmail.com |
| David Hourcade | Service d'Archéologie préventive, Bordeaux Métropole, Membre associé institut Ausonius (UMR 5607) ; dhourcade@bordeaux-metropole.fr |
| Jean-Bernard Huchet | UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; huchet@mnhn.fr |
| Anne-Marie Jouquand | Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT ; anne-marie.jouquand@inrap.fr |
| Laura Le Goff | Doctorante au LAHM, Université Rennes 2, UMR 6566 CReAAH ; laura_legoff@hotmail.fr |
| Séverine Lescure | docteur Université Paris 1 ; slescure@wanadoo.fr |
| David Martins | Inrap Grand-Sud-Ouest ; david.martins@inrap.fr |
| Vivien Mathé | Université La Rochelle, UMR 7266 LIENSs ; vivien.mathe@univ-lr.fr |
| Thierry Mauduit | archéologue bénévole ; tcge@free.fr |
| Céline Michel Gazeau | archéologue contractuelle ; michel.cel@free.fr |
| Bénédicte Pradat | Inrap, UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; benedicte.pradat@inrap.fr |
| Mohamed Sassi | archéologue, Archéodunum ; sassi.med@hotmail.fr |
| Frédéric Sergent | Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; frederic.sergent@inrap.fr |

Romain Valette doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; romain.valette@etu.u-bordeaux-montaigne.fr

Brigitte Véquaud Inrap Grand-Sud-Ouest, membre associé au CESCO (UMR 7302, Université de Poitiers, CNRS) ;
brigitte.vequaud@inrap.fr

Florence Verdin CNRS, UMR 5607 Ausonius ; florence.verdin@u-bordeaux-montaigne.fr

Alain Wittmann Inrap ; alain.wittmann@inrap.fr

Dossier

Les thermes de *Burdigala* et de ses environs

Alain Bouet (coord.)

Avant-propos

Parmi les villes d'Aquitaine, le patrimoine balnéaire de *Burdigala* est peu fourni. Si Saintes possède les importants thermes de Saint-Saloine et ceux de Saint-Vivien beaucoup moins bien connus, Périgueux ceux du Château de Godofre, Saint-Bertrand-de-Comminges les trois ensembles des thermes du *Forum*, du Nord et des Sales Arrouges, pour Bordeaux, il fallait se contenter depuis le milieu des années 1980 du seul petit établissement de la rue des Frères-Bonie (fig. 1, 1). Un certain nombre de découvertes –ou de redécouvertes– après le début de ce siècle a sensiblement modifié la donne sans toutefois, loin s'en faut, épuiser le sujet : fouille des thermes de l'îlot Bonnac en 2005 (fig. 1, 2), de ceux de la rue du Hâ en 2007 (fig. 1, 3), redécouverte de la documentation remontant au XIX^e s. qui s'appuyait sur l'exploration d'une petite partie d'un grand complexe vraisemblablement thermal rue Vital-Carles (fig. 1, 4).

La situation du chef-lieu de cité des Bituriges Vivisques peut également être étendue à ses proches environs. Dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de la ville, on ne peut citer que les bains de la *villa* des Gogues à Bourg-sur-Gironde (fig. 1, 6) ou ceux des Flandres à Carbon Blanc (fig. 1, 5) exhumés en 1927, 1932 et 1964 pour les premiers et en 1900 pour les seconds. Il faudrait y ajouter le texte de Sidoine Apollinaire (*Carmen*, 22) décrivant, vers 462, la *villa* fortifiée du *Burgus* de son ami Pontius Leontius dans laquelle il est question de thermes (fig. 1, 7). Aussi, la nouvelle étude sur l'ensemble de Carbon Blanc apporte-t-elle des données nouvelles et précises.

Les points abordés, sans être une synthèse – en l'état trop prématurée –, sont toutefois divers puisqu'ils touchent tant au domaine privé qu'au domaine public, au domaine urbain comme au domaine rural, mais également, phénomène généralement moins mis en exergue, au problème des thermes hygiéniques et thérapeutiques. Un regret toutefois : ne pas avoir pu intégrer l'article concernant les thermes de l'îlot Bonnac, édifice probablement aussi précoce que ruiné...

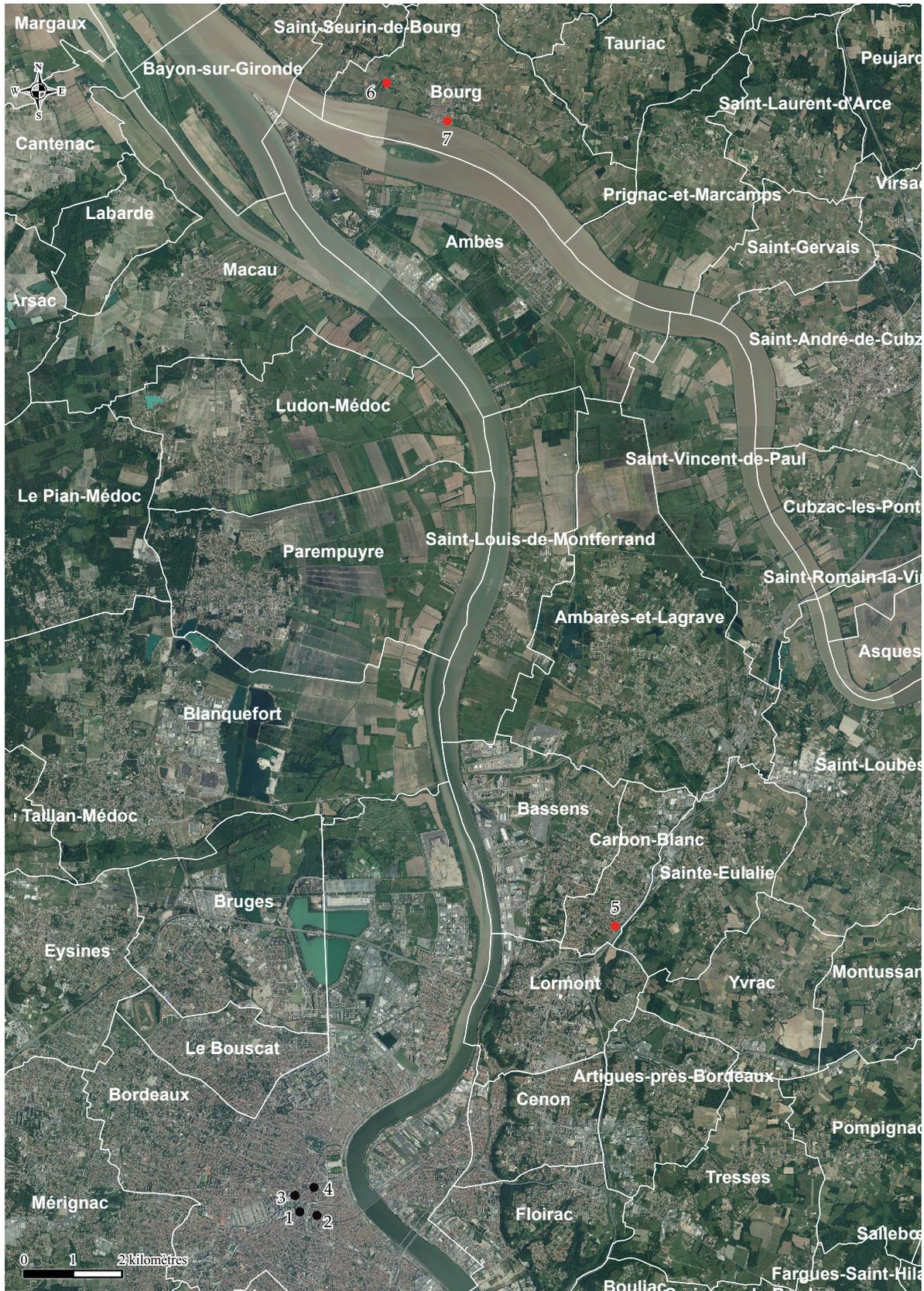


Fig. 1. Localisation des thermes urbains de Bordeaux (en noir) et des thermes de villae des environs (en rouge) (fond cartographique : BD Topo, BD Ortho® - ©IGN 2012).

Une nouvelle lecture de vestiges monumentaux à *Burdigala* (Bordeaux, Gironde) : les thermes de la rue Vital-Carles

RÉSUMÉ

Des travaux réalisés en 1861 rue Vital-Carles ont permis la mise au jour de vestiges monumentaux antiques qui sont passés sous silence pendant plus d'un siècle. Quoique de superficie réduite, ils sont suffisamment éloquents pour y reconnaître l'angle d'une grande piscine froide attribuable à des thermes qui pourraient être thérapeutiques si on compare ce genre de structure à d'autres constructions appartenant assurément à ces édifices. Leur localisation dans la ville pose le problème de leur alimentation en eau.

MOTS-CLÉS

Bordeaux, époque romaine, thermes, architecture

ABSTRACT

The monumental remains of urban works brought to light in 1861 at rue Vital Carles have been ignored for more than a century. Though small in area, they are sufficiently detailed to enable us to recognize the existence of a large cold pool attributable to baths that may have been therapeutic. The urban location of the baths begs the question of their water supply.

KEYWORDS

Bordeaux, Imperial times, baths, architecture

Si certains bâtiments de l'antique *Burdigala* sont connus avec plus ou moins de précisions – Palais Gallien, Piliers de Tutelle, complexe du Mont Judaïque – et apparaissent comme emblématiques de la ville antique, il faut bien reconnaître qu'une grande partie de la parure monumentale demeure encore ignorée. On ne sait rien du *forum* dont la localisation est approximative et il en est de même du théâtre. Les thermes ne sont guère mieux lotis. Les bains de la rue des Frères-Bonie, ceux de la rue du Hâ ou de l'îlot Bonnac ne sont pas intégralement dégagés. Ainsi, les découvertes réalisées rue Vital-Carles au XIX^e s. et à la fin du XX^e s., aussi réduites soient-elles, apparaissent comme une pièce supplémentaire importante apportée à ce puzzle très lacunaire¹.

INVENTION ET REDÉCOUVERTE DES VESTIGES DE LA RUE VITAL-CARLES

En 1861, l'ingénieur François-Louis Lancelin "fait bâtir une maison rue Vital-Carles". C'est en établissant les fondations de celle-ci qu'il découvre les vestiges qui nous intéressent (fig. 1). Lancelin (1823-1902), Polytechnicien et Ingénieur des Ponts et Chaussées, a retracé partiellement sa carrière bordelaise dans un opuscule conservé aux Archives municipales de Bordeaux². "Chef des ingénieurs civils chargés de la voirie, des égouts, des promenades", il "contrôle les travaux dirigés par des architectes". La remise en état du service des eaux de la ville lui vaut la légion d'honneur en 1864. Il est nommé directeur des travaux de la ville de Bordeaux et réalise toutes les grandes transformations urbaines³ de la seconde moitié du XIX^e s.

F.-L. Lancelin n'était donc pas archéologue, mais le rapport⁴ qu'il produit sur la découverte de "substructions antiques" dans la rue Vital-Carles est exemplaire par la précision et la clarté de la description autant que par la qualité du relevé (fig. 2). Nous reproduisons ici l'intégralité du texte écrit le 10 juin 1864⁵ :

"Substructions antiques découvertes rue Vital Carles

En 1861 j'ai fait bâtir une maison rue Vital Carles n°12. Les fouilles des fondations ont mis au jour quelques substructions antiques dont voici la description sommaire.

À 1 m de la façade, presque parallèlement, et à 1,30 m en contrebas du sol de la rue s'est présenté un gros mur de ville de 5,50 m de largeur, descendant à une profondeur inconnue, mais d'au moins 3 m. Il était en béton très dur, formé de pierrailles enchâssées dans du ciment et disposé par couches de 0,20 m à 0,30 m de hauteur, nettement déterminées. Ce mur se continuait sous les maisons voisines. Les parements en étaient d'aplomb mais mal dressés.

Derrière ce mur, le sol était formé de remblais dans lesquels on pouvait reconnaître deux couches parfaitement horizontales, comme les aires d'anciennes habitations. L'une d'elles était couverte assez uniformément de débris calcinés comme les restes d'un incendie.

À 4 m en arrière du parement du gros mur et à 3 m environ en contrebas du sol de la rue ont paru des substructions romaines assez bien conservées. La surface était formée d'une assise de grosses pierres en calcaire grossier tendre, de 0,43 m (?) de hauteur et de 1,54 m de longueur, toutes disposées en boutisses et bien alignées. Elles reposaient sur d'autres assises de pierres non parementées et formant des retraites successives de 0,36 m de saillie et de 0,30 m de hauteur. Cette construction s'étendait sur 5,60 m environ

1- Nous remercions X. Charpentier, F. Colleoni, J. France, D. Hourcade, É. Jean-Courret, P. Régaldo, H. Seldmayer, C. Sireix et A. Zieglé pour leur aide et leurs conseils, N. Pexoto, G. Verninas pour leur aide technique.

2- *Souvenirs personnels* de François-Louis Lancelin (1823-1902).

3- "Mr. Lancelin a dirigé à Bordeaux la restauration du canal d'aménée des eaux du Taillan, la construction des réservoirs des rues Mériadeck, Gratteloup, Bourbon, Pagès ; l'ouverture du Cours d'Alsace-Lorraine et de ses aboutissants, du cours du Médoc et d'une partie des boulevards extérieurs ; la construction des grands égouts du Peugue, de la Devèze et de l'Estay Crebat ; les travaux des marchés, de l'église Saint-Ferdinand, de l'École professionnelle..." , notice nécrologique, *la Petite Gironde*, 26 septembre 1909 (Archives.gironde.fr/exposition/terpereau/grands-travaux-a-bordeaux.html).

4- Ce document, conservé aux archives départementales, a été porté à notre connaissance par. A. Piot qui a consulté ces archives lors de son travail de Master consacré au Palais Gallien.

5- Ce rapport manuscrit est conservé aux archives, côte AD33, ms. 157 T 1 1-B-0060.

de longueur à partir du puits mitoyen entre les maisons rue Vital Carles n°12 et rue du Temple n°11. Ce puits, creusé en 1845, a tranché la construction dont je viens de parler et qui doit se continuer dans le jardin de la maison rue du Temple. Sur l'assise supérieure, bien dérasée comme le seuil d'un édifice, et contre le puits, se trouvait une grosse pierre de 0,43 m de hauteur, en place et appartenant à la base d'un mur dont la face était tournée vers la rue Vital Carles. Le mur avait 0,575 m d'épaisseur, il était précédé d'une colonne à fût cannelé de 0,80 m de diamètre, engagé de 0,35 m et saillant de 0,45 m. Derrière le mur se trouvait un pilastre correspondant à la colonne et saillant de 0,08 m. La base de la colonne, d'ordre ionique, était parfaitement conservée et d'un bon profil, il ne restait qu'un angle de la base du pilastre. Cette pierre s'est brisée quand on a voulu la lever, mais j'en ai relevé soigneusement le dessin. Des fragments de chapiteaux ioniques ont été trouvés dans les déblais.

En retour de l'assise d'établissement, jusqu'au mur de ville en béton, se trouvait un autre mur de construction romaine, lié à la construction précédente et présentant son couronnement au même niveau. Il avait 1,20 m de hauteur au-dessus de sa fondation et 1,54 m d'épaisseur. Il présentait en parement 6 assises de moellon taillé, de 0,15 m de hauteur chacune, couronnées d'une assise de pierres de 0,30 m de haut et de 1,54 m de long, toutes posées en boutisses. L'une d'elles servait de couronnement à une coupure de 0,30 m de large et de 0,90 m de haut, pratiquée vers le milieu du mur, avec fond dallé en pierre, probablement un aqueduc.

Ce mur en retour était coupé irrégulièrement à la rencontre du gros mur de ville, d'une construction évidemment postérieure.

Il y avait donc en cet endroit, à 3 m en contrebas du sol actuel de la rue Vital Carles, un édifice romain d'une assez grande importance, et dont on devrait trouver d'autres restes en fouillant dans les cours des maisons voisines du côté du nord."

DES VESTIGES MONUMENTAUX

Des vestiges mis au jour par Lancelin, on peut nettement distinguer deux états, mais trois états si on tient compte des fouilles de la fin du xx^e s.

Des thermes du Haut-Empire ?

Les vestiges sont détruits, à l'ouest par un puissant mur⁶, au nord, à la limite avec la parcelle voisine, par un puits creusé en 1845. Remarquablement conservés par rapport à ce que l'on trouve traditionnellement dans le sous-sol de nos villes⁷, ils s'étendent sur environ 5,70 m du nord au sud et 5,46 m d'est en ouest.

Ils appartiennent à l'angle sud-est d'un bassin⁸, profond de 1,20 m (fig. 2 et 3). Celui-ci est limité à l'est par une paroi épaisse de 1,54 m, constituée de six dalles disposées en boutisse, conservée sur 4,20 m de long depuis l'angle. Au sud, les "retraits successifs de 0,36 m de saillie et de 0,30 m de hauteur" doivent être interprétés comme trois marches, la plus basse étant, si l'on en croit la coupe publiée, moins haute que les deux autres avec 0,15 m. Au sud, perpendiculairement à la première paroi, se retrouve un autre mur large de 1,54 m, constitué de six assises de moellons de petit appareil surmontées d'une assise de dalles disposées en boutisse, épaisses de 0,30 m et longues de 1,54 m. À 1,68 m de l'angle, est aménagée une ouverture large de 0,30 m, haute de 0,90 m – soit la hauteur du mur de petit appareil –, interprétée comme un aqueduc par Lancelin, en réalité la vidange du bassin. Une telle saignée est importante et aucune trace de vanne – qu'il aurait été d'ailleurs difficile de placer dans une aussi faible largeur – n'est visible ; cela laisse penser a priori

6- Voir paragraphe suivant.

7- Lancelin évoque seulement des vestiges "assez bien conservés".

8- L'interprétation comme "probables restes d'un péristyle" ne s'accorde pas avec la lecture, même superficielle, des structures (Doulan 2013, 152).

Bloc de bas de mur à pilastre et demi-colonne appliquée (fig. 2)

L. : 1,45 m ; P. : 0,575 m ; H. : 0,43 m. Saillant du pilastre : 0,08 m.

D ½ colonne : ca. 0,80 m.

Deux angles brisés. Le dessin ne rend pas compte du travail du parement.

Le pilastre, conservé sur ca. 0,20 m, possède une base attique-ionique. La demi-colonne appliquée, à base attique-ionique, est légèrement outrepassée (0,03 m). Elle possède 11 cannelures.

Le relevé de L. Lancelin montre une base attique-ionique canonique, sans plinthe, de type grec¹¹, composée de deux tores encadrant une scotie bordée de deux filets, le tore supérieur étant d'un diamètre moindre que le tore inférieur. Bien que seul l'angle du haut du dessin, brisé, soit restitué en pointillés, on peut penser que l'angle inférieur était également brisé et qu'il ne s'agit pas d'une stéréotomie particulière du bloc qui aurait été par ailleurs difficile à expliquer.

Le fait que Lancelin évoque dans ses notes le "bon profil" de cet élément architectural invite à penser que le dessin rend justice au modèle, mais cette constatation va cependant à l'encontre de l'impression produite par le nombre inhabituel de cannelures. Dans un ordre ionique canonique, le sculpteur aurait taillé deux demi-cannelures au contact du bloc de mur de façon à placer une cannelure complète dans l'axe de la demi-colonne et obtenir 11 cannelures complètes et deux demi-cannelures. Ici, le sculpteur a d'abord pratiqué les méplats, de sorte qu'il n'a pu tailler au total que 11 cannelures. La demi-colonne ne forme pas un demi-cercle, mais un demi-cercle outrepassé et la cannelure axiale est décalée. Il est difficile, en l'absence d'éléments de comparaison, de déterminer s'il s'agit d'une maladresse du sculpteur ou d'une habitude d'atelier. Toujours est-il que ce rythme apparaît dans d'autres bâtiments en Gaule¹². Des fragments de chapiteaux "ioniques" signalés par Lancelin, et qu'il conviendrait de replacer sur le fût, il ne subsiste rien. L'ordre ionique est rare en Gaule et il est possible que Lancelin ait surinterprété les fragments découverts, en particulier s'il ne s'agissait que de fragments de volutes qui auraient pu appartenir à des chapiteaux corinthiens ou composites, beaucoup plus courants.

Il est malaisé de restituer avec précision la hauteur de la colonne. En utilisant le ratio de 1/9, on obtient un fût de 7,20 m. Si on pousse ce rapport jusqu'à 1/10, la hauteur du fût atteindrait 8 m. On estimera donc que la colonne devait mesurer entre 7,20 et 8 m. On notera que la hauteur de la base, 0,43 m, ne correspond pas au ratio canonique qui voudrait qu'elle vaille ½ diamètre de la colonne.

Il faut imaginer, dans le prolongement de ce bloc, un mur en petit appareil épais de 0,54 m qui devait faire retour sur la paroi perpendiculaire. Lancelin n'en dit mot car il est probablement totalement détruit lors de la fouille¹³. Seules les parties sculptées du mur étaient constituées d'une superposition de blocs. On regrette cependant de ne pas en savoir davantage sur le parement de l'assise en place "bien dérasée comme le seuil d'un édifice". Cette observation de Lancelin pourrait laisser penser que de multiples passages ont lissé la surface de la pierre et on pourrait, dans ce cas, restituer un mur percé d'arcades. Mais, sauf à imaginer une cassure du bloc – non attestée par le dessin –, l'absence de moulure sur le petit côté du bloc en place, à l'endroit où on attendrait un pilastre, va à l'encontre de cette hypothèse.

À 9,30 m au sud de ces vestiges, au croisement des rues Vital-Carles (14-16) et de la Porte-Dijéaux (75-77), la réhabilitation d'un immeuble et le décaissement des caves qui en découlait a nécessité une intervention archéologique en 1994 (fig. 3). Elle a permis la découverte d'autres vestiges monumentaux¹⁴. Moins caractéristiques, ils appartiennent toutefois vraisemblablement au même ensemble. Deux états ont été repérés. Le premier se caractérise par un égout orienté nord-ouest/sud-est aux parois en petit appareil, large

11- Ginouvès 1992, II, 73 et n°127.

12- On peut, selon les édifices, trouver des colonnes à 20, 22 ou encore 24 cannelures, communication personnelle de D. Tardy.

13- Il est possible que des traces de mortier aient été visibles sur les dalles disposées en boutisse.

14- Bonnissent 1994a ; Bonnissent 1994b ; Bonnissent 1995.

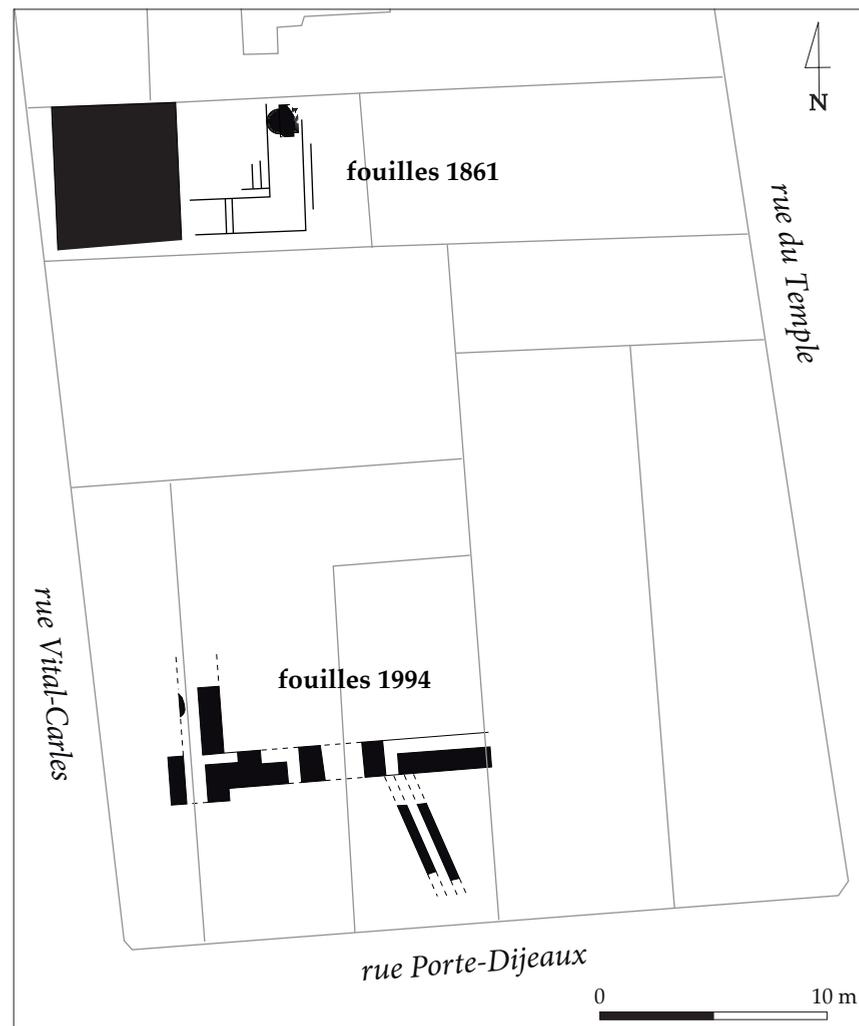


Fig. 3. Localisation des vestiges de la rue Vital-Carles sur le cadastre actuel (A.B. d'après fond de plan É. Jean-Courret).

de 0,40 m, profond de 1,50 m (fig. 4, état 1). Le fond est constitué de *tegulae* liées au mortier. Au sommet des piédroits, un placage de fragments de *tegulae* et de pierres a conservé le négatif d'une couverture constituée vraisemblablement de planches de bois. La différence de qualité des aménagements correspondrait selon la fouilleuse à deux états. Par son tracé et son orientation, cet égout est compatible avec l'évacuation de la piscine dont il pourrait être la continuité. Il est un peu plus large - 0,40 m contre 0,30 m - et le fond est différent : il s'agit de *tegulae* et non pas de dalles. Il est probable que l'évacuation de la cuve, dans l'épaisseur de la paroi, se distingue de l'égout qui la prolonge.

Dans un second temps, cette conduite est condamnée par la mise en place de deux puissants murs de 1,70 m de large disposés perpendiculairement l'un par rapport à l'autre (fig. 4, état 2). Leur jonction est



Fig. 4. Plan des trois états des vestiges découverts au croisement des rues Vital-Carles et de la Porte-Dijeaux (A.B. d'après fond de plan É. Jean-Courret).



marquée par une pile de 2,40 m sur 2,30 m, construite en petit appareil¹⁵ aux angles constitués de blocs quadrangulaires finement taillés (fig. 5). Sur sa face ouest, on observe des traces d'accrochage qui pourraient correspondre au départ d'un mur, d'un arc ou d'un élément architectural adossé. De grandes dalles monolithes¹⁶, dont une a été retrouvée à la base de l'élévation du mur, recouvrent le sol à l'intérieur de l'espace. La fouille a livré trois fragments de colonnes –ou de demi-colonnes – cannelées, interprétés au moment de la fouille comme des tambours, évidés, contenant en leur centre des restes de maçonnerie : il s'agirait de placages architecturaux¹⁷. Nous avons retrouvé deux de ces blocs très fragmentaires au dépôt archéologique de Pessac. Il s'agit en réalité de simples fragments de fût.

15- La fouilleuse parle d'*opus incertum*, mais la vue axonométrique publiée (Bonnissent 1995, 33) montre un parement en petit appareil.

16- Dimensions minimales : 0,90 m nord/sud sur 0,74 m est/ouest (Bonnissent 1994a, 16).

17- Bonnissent 1994a, 12.

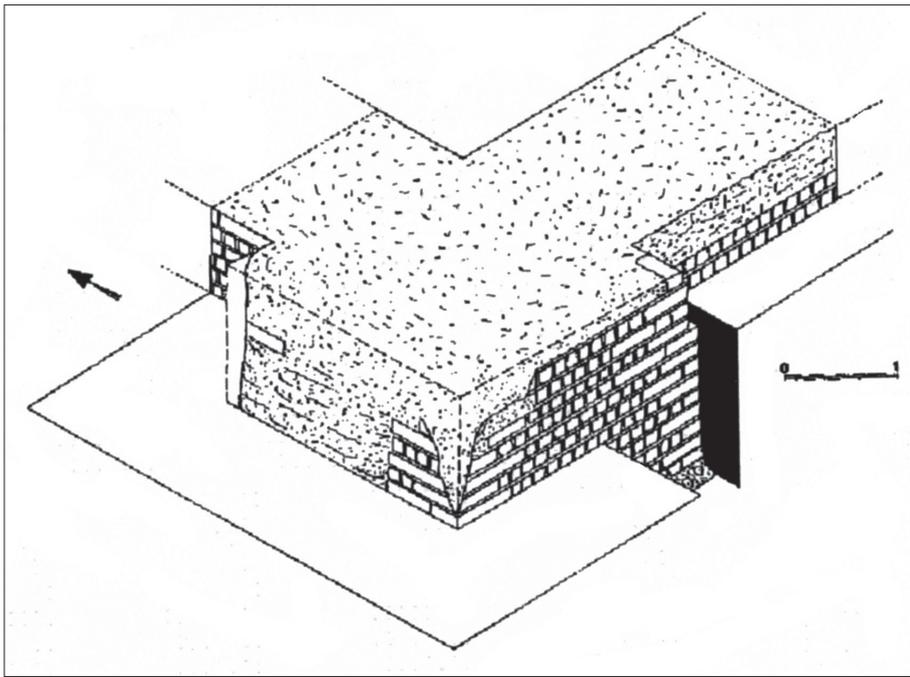


Fig. 5. Vue axonométrique de la pile d'angle (Bonnissent 1995, 33).

Bloc 1 : fragment de fût cannelé rudenté (fig. 6)

Calcaire coquillier. Plus grandes dimensions conservées : L. : 0,42 m ; P. : 0,17 m ; H. : 0,32m.

Entraxe cannelures : ca. 0,09m. L méplat : ca. 0,025 m

D. restitué : ca. 0,68 m. (fig. 7)

Bloc 2 : fragment de fût cannelé rudenté (fig. 8)

Calcaire coquillier. Plus grandes dimensions conservées : L. : 0,32 m ; P. : 0,22 m ; H. : 0,35 m.

Entraxe cannelures : ca. 0,09 m. L méplat : ca. 0,025 m

Les deux fragments, d'un travail assez sommaire, appartiennent vraisemblablement au même fût de colonne. Celui-ci a été débité à la scie (traces sur un des lits) et ses tronçons réemployés dans une maçonnerie tardive (traces de mortier). Le traitement du fût et le diamètre restitué de la colonne interdisent de le rapprocher du bloc dessiné par Lancelin, mais n'excluent pas son attribution au même édifice.

Aucune datation n'a pu être fournie par cette fouille.

Le parcellaire représenté sur le plan du XIX^e s., comme celui de la fin du XX^e s., se recalle parfaitement sur le cadastre actuel, preuve de la grande qualité des deux relevés. On note toutefois que les murs des deux secteurs n'ont pas exactement les mêmes orientations. Cela paraît étonnant pour un monument d'une telle ampleur et on peut alors se demander si les vestiges découverts au XIX^e s. ont été parfaitement replacés dans la parcelle.



Fig. 6. Vues du fragment de fût cannelé rudenté (bloc 1) découvert dans la fouille des rues Vital-Carles (14-16) et de la Porte-Dijéaux (75-77) (cl. A. Bouet).

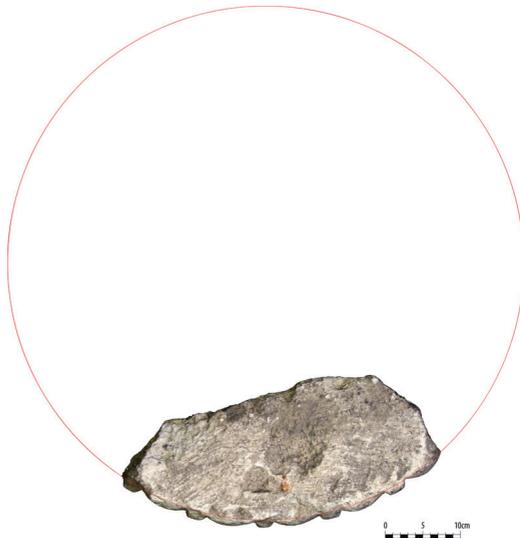


Fig. 7. Restitution du diamètre de la colonne à partir du bloc 1 découvert dans la fouille des rues Vital-Carles (14-16) et de la Porte-Dijéaux (75-77) (dessin N. Pexoto).



Fig. 8. Vue du fragment de fût cannelé rudenté (bloc 2) découvert dans la fouille des rues Vital-Carles (14-16) et de la Porte-Dijéaux (75-77) (cl. A. Bouet).

Un mur lié à l'enceinte de l'Antiquité tardive ?

Les structures du 12 de la rue Vital-Carles sont détruites, à l'ouest, par "un gros mur de ville"¹⁸ de 5,50 m de large, orienté nord-sud, qui se prolonge sous les maisons voisines, descendant à au moins 3 m et constitué d'une succession de couches de béton très résistant de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur. Il semble que cette paroi soit en relation avec deux niveaux horizontaux¹⁹ dont l'un était "couvert assez uniformément de débris calcinés comme les restes d'un incendie". Ce puissant mur n'a pas été retrouvé quelques mètres plus au sud dans la fouille du 14-16 de la rue. Il s'interrompait donc avant, bifurquant vers l'est ou vers l'ouest (fig. 4, état 3).

En 1874, L. Drouyn écrivait : "Des forts particuliers paraissent avoir servi à protéger certaines parties des remparts, surtout dans les angles ; ainsi le château de l'Ombrière dut remplacer une forteresse plus ancienne ; sa position parfaitement choisie à la pointe de l'île, sur le point culminant de cette partie de *Burdigala*, dominait la rivière. Saint-André, à l'angle sud-ouest, et Saint-Rémi, à l'angle nord-est, ont remplacé de grands édifices ; on trouve des mosaïques et de nombreuses substructions romaines sous le pavé de cette dernière église ; enfin, en creusant les fondations d'une maison, à l'ouest de l'extrémité septentrionale de la rue Vital-Carles, on a trouvé, il y a une dizaine d'années, des murs romains d'une grande épaisseur, qui peuvent être les restes d'un fort ayant protégé l'angle nord-ouest ; le Puy-Paulin était peut-être alors aussi surmonté d'une forteresse qui, au Moyen Âge, devint un château considérable".

La description des structures découvertes dans la rue Vital-Carles, comparée à celles qui sont étudiées ici, est troublante : grande épaisseur des murs situés à l'extrémité nord de la rue, date de la fouille, une dizaine d'années avant la rédaction de l'œuvre de L. Drouyn qui correspond grossièrement à la date de la fouille. La seule différence concerne la localisation : L. Drouyn parle de l'ouest de la rue alors que nos vestiges sont à l'est. L. Drouyn connaissait bien L. Lancelin²⁰ et il est très vraisemblable qu'il a eu vent de cette fouille. Il s'agirait donc d'une erreur de localisation de la part de Drouyn, d'autant plus vraisemblable que la *Carte archéologique de la Gaule* ne mentionne aucune découverte dans cette zone²¹.

L'idée des forteresses aménagées aux angles de l'enceinte tardive est aujourd'hui abandonnée. On ne connaît pour le Moyen Âge aucune construction susceptible d'avoir généré des structures aussi massives²². Aussi, peut-on proposer de rattacher cet aménagement à l'Antiquité tardive. Il ne peut s'agir aucunement de la courtine septentrionale du rempart qui passe à une quinzaine de mètres plus au nord entre le cours de l'Intendance et la rue de la Porte-Dijeaux²³, ni de la courtine occidentale qui s'étend entre les rues de Ruat et des Remparts²⁴. Il ne pourrait s'agir que d'un aménagement annexe au rempart.

De façon générale, les fondations du monument tardif sont très différentes selon les zones du fait de la topographie, des matériaux disponibles ou de l'occupation antérieure. La structure qui se rapproche le plus de la construction observée rue Vital-Carles a été mise en évidence sur la courtine septentrionale, au n°6 de la rue du Pont-de-la-Mousque. Sur un platelage de poutres de bois, se trouvaient, au-dessus d'un agglomérat de pierres éclatées et de déchets de taille liés au mortier, cinq couches horizontales régulières, d'une hauteur totale de 0,90 m, constituées de pierres de petit appareil remployées et disposées en hérisson alternant avec des lits de mortier²⁵.

18- Drouyn 1874 [2009], I, 15.

19- Interprétés comme des aires d'anciennes habitations.

20- Nous remercions É. Jean-Courret pour cette précision.

21- Voir la carte de répartition des découvertes dans Doulan 2013, 143.

22- La Commanderie du Temple se situe à l'est de la rue du Temple ; elle s'appuyait au nord contre l'enceinte tardive, et ne s'étendait pas jusqu'à la rue Vital-Carles (Lavaud coord. 2009, III, 189-190). Voir sa localisation dans la topographie dans Jean-Courret coord. 2009, pl. 02.

23- Barraud *et al.* 1996, 45-46. L'orientation nord-sud de notre mur ne serait d'ailleurs pas correcte.

24- Barraud *et al.* 1996, 46-49.

25- Barraud *et al.* 1996, 63-64.

RESTITUTION DES VESTIGES DU HAUT EMPIRE

Le plan

Tous les éléments convergent pour identifier dans la fouille du XIX^e s. un bassin. Plusieurs hypothèses sont possibles quant à son plan d'ensemble²⁶.

On pourrait imaginer une cuve située au fond d'une salle qui se développerait plus à l'est. On y parviendrait par une succession de baies ouvrant sur les marches d'escalier. Cela sous-entendrait que la paroi de petit appareil que nous restituons de part et d'autre du bloc de grand appareil n'existait pas. Nous pensons qu'il faut écarter cette hypothèse pour plusieurs raisons. Le parement de la baie ne comprendrait aucune mouluration, ce qui paraîtrait étonnant lorsque l'on considère le décor des parements est et ouest. D'autre part, le décor le plus important – la demi-colonne engagée – ornerait l'intérieur du bassin et serait donc en grande partie invisible.

L'autre hypothèse consiste à imaginer une vaste piscine qui s'étendrait au nord et à l'ouest. La présence du décor de la paroi orientale laisse imaginer le symétrique sur la paroi opposée de la salle. L'accès à ce bassin ne pouvait donc se faire que depuis le nord. Nous pensons à une cuve dotée sur trois de ses côtés de marches, accessible depuis le nord ; le côté sud est seulement doté de la vidange.

Quelles dimensions peut-on donner à cette piscine ? On en connaît trop peu pour déterminer une mesure nord-sud. La disposition de l'égout peut être un indice pour la mesure est-ouest²⁷. Si l'on imagine que celui-ci est axé, le bassin mesurerait 3,60 m au sommet et 1,75 m à sa base, compte tenu de la présence des deux séries de marches. Cette mesure ne peut pas être retenue pour deux raisons. Le bassin apparaîtrait étonnamment étroit pour une structure comprenant deux escaliers en vis-à-vis. Le fond du bassin est conservé sur 2,70 m, ce qui correspond obligatoirement à la mesure minimale de la cuve. Dans ce cas, la piscine mesurerait 4,50 m en son sommet, ce qui est plus acceptable. La vidange était donc assurément en position décentrée. Il est évidemment possible que la cuve soit plus grande encore.

La fouille de 1994 permet de compléter un peu le plan du monument. Le mur de limite occidental de l'espace ne peut pas se situer dans le prolongement de celui de la salle du XIX^e s. La puissance des parois dans les deux zones implique des espaces de superficies importantes. Le mur méridional découvert en 1994 se place à 23 m au sud du mur de la salle à piscine. Plusieurs hypothèses sont envisageables.

– Il s'agit d'une seule aire qui doit alors, considérant sa dimension, être une cour ; le dallage découvert au sud pourrait aller dans ce sens.

– L'aire est subdivisée. Si la canalisation vidange la piscine, celle-ci doit, dans la zone qui nous est inconnue, faire un coude vers le nord. Celui-ci ne peut se trouver qu'à environ 7 m du mur sud de la pièce au bassin. Ce changement pourrait correspondre à la présence d'une paroi séparant deux espaces, l'un au nord d'environ 5,50 m²⁸, l'autre au sud d'environ 16 m.

Cette zone, comme celle qui s'étend immédiatement à l'ouest, est un secteur froid, aucun hypocauste n'ayant été mis au jour. Cette fouille témoigne de remaniements – ou d'agrandissements – importants du bâtiment primitif. Si l'égout vidangeait bien la piscine, son obturation, lors de l'extension du bâtiment vers le sud, implique que l'évacuation se soit écoulée désormais dans une nouvelle conduite.

À en croire Lancelin, le niveau de circulation autour de la piscine se situe à 3 m sous la rue actuelle, qui est à l'altitude, au niveau du n°12, de 14,56 m²⁹, soit 11,56 m. Le dallage de la fouille de 1994 est à la cote

26- Nous excluons l'hypothèse d'une fontaine monumentale car le bassin possède des degrés qui permettent de descendre à l'intérieur de la cuve.

27- Il est vraisemblable que l'égout soit situé sur le petit côté du bassin.

28- En prenant comme hypothèse que la paroi mitoyenne est large de 1,50 m.

29- Ces altitudes sont prises à partir du «zéro Lallemand» qui a été redéfini en 1969 par l'IGN (IGN69). Il faut soustraire 1,661 m à toutes les mesures d'altitude relevées avant 1969 pour pouvoir les intégrer au système de nivellement actuel.

très voisine de 11,61 m ; cela est un élément supplémentaire laissant penser que l'on est en présence d'un seul et même ensemble architectural.

L'élévation du mur de la pièce à la piscine

Il est impossible de restituer précisément l'élévation du mur à partir des très maigres éléments conservés. D'après le plan de Lancelin, la base de demi-colonne en place se trouve à 4 m de l'angle nord-est de la pièce. On peut conserver cette dimension comme entraxe et restituer un mur scandé par des demi-colonnes ioniques de 0,80 m de diamètre et un quart de colonne dans l'angle, qui joueraient alors un rôle plus décoratif que porteur. On peut aussi sans davantage d'arguments imaginer que les demi-colonnes étaient placées selon un entraxe moitié moindre, de 2 m. En restituant au-dessus de la colonnade engagée un chapiteau ionique (ou corinthien, ou composite ?) et un entablement sur mur, la hauteur de la pièce peut être grossièrement estimée à une dizaine de mètres. Pour autant, nous ne pouvons pas imaginer la longueur du mur. Sa faible épaisseur interdit en revanche qu'il ait supporté une voûte et la pièce devait être couverte grâce à une charpente en bois.

Les découvertes environnantes

Bien que le quadrillage urbain de *Burdigala* mis en place durant la première décennie du 1^{er} s. p.C. ne soit pas connu dans son ensemble, il est possible de replacer le complexe de la rue Vital-Carles au sein d'une *insula* de 120 m de côté³⁰ (fig. 9). Les vestiges du 75-77 de la Porte-Dijéaux sont immédiatement bordés au sud par un *decumanus* qui reprend le tracé de la rue actuelle. En 1951, on en a retrouvé l'égout est-ouest en béton, moellons et briques, sur une longueur de 150 m. Large de 0,40 m, haut de 1,40 m, il était délimité par des piédroits larges de 0,15 m à la base et 0,30 m au sommet³¹. Ces dimensions sont très proches de celles de l'égout précédemment décrit qui vidangeait la piscine et se jetait vraisemblablement dans la conduite de la rue. Au nord, il s'agit du *decumanus* repéré plus à l'est rue du Chapeau-Rouge, prolongé par le Cours de l'Intendance qui, par ses dimensions - 6,85 m pour la bande de roulement - pourrait correspondre au *decumanus maximus*³² (fig. 1). À l'est, le *cardo*, recoupé plus au sud rue du Hâ³³, passait sous la rue Beaubadat et l'extrémité méridionale de la rue du Temple. À l'ouest enfin, il s'agit du *cardo* repéré dans la fouille de la rue des Frères-Bonie³⁴ et qui se situait sous l'extrémité septentrionale de la rue de la Vieille Tour. On connaît donc la limite méridionale de notre ensemble monumental qui pouvait s'étendre au maximum sur une vingtaine de mètres vers l'est et 80 m vers l'ouest et le nord.

Dans le périmètre ainsi délimité, les découvertes sont rares. En 1845 (?), les fouilles réalisées près de la maison d'un imprimeur rue du Temple ont mis au jour "un mur romain d'une grande épaisseur, revêtu de parements de grès taillé à petits cubes et coupé de lignes de niveau de briques"³⁵. Il était d'orientation nord-sud et légèrement oblique par rapport à la rue. Au niveau du 89 de la rue Porte-Dijéaux, au pied de la façade de la librairie Mollat, a été dégagé en 1985, à 3,40 m de profondeur, un sol de chaux percé de deux fosses ou trous de poteaux de 0,50 à 0,60 m de diamètre, distants de 0,80 m selon un axe est-ouest. En fonction du mobilier découvert, ces structures ont été rattachées à un habitat antérieur à l'époque médiévale, probablement romain. Aucune trace du *decumanus* n'a été repérée dans cette fouille de surface très limitée³⁶.

30- Barraud *et al.* 2009, 23.

31- Redeuilh & Marquassuzaa 1951-1953, 61.

32- Sireix & Chuniaud 2005, 223-224.

33- J. Hénique dans Doulan 2013, 258.

34- Bouet, éd. 2003, 553.

35- Rabanis & de Lamothe 1946, 36.

36- Barraud & Gaidon 1985, 5-7.

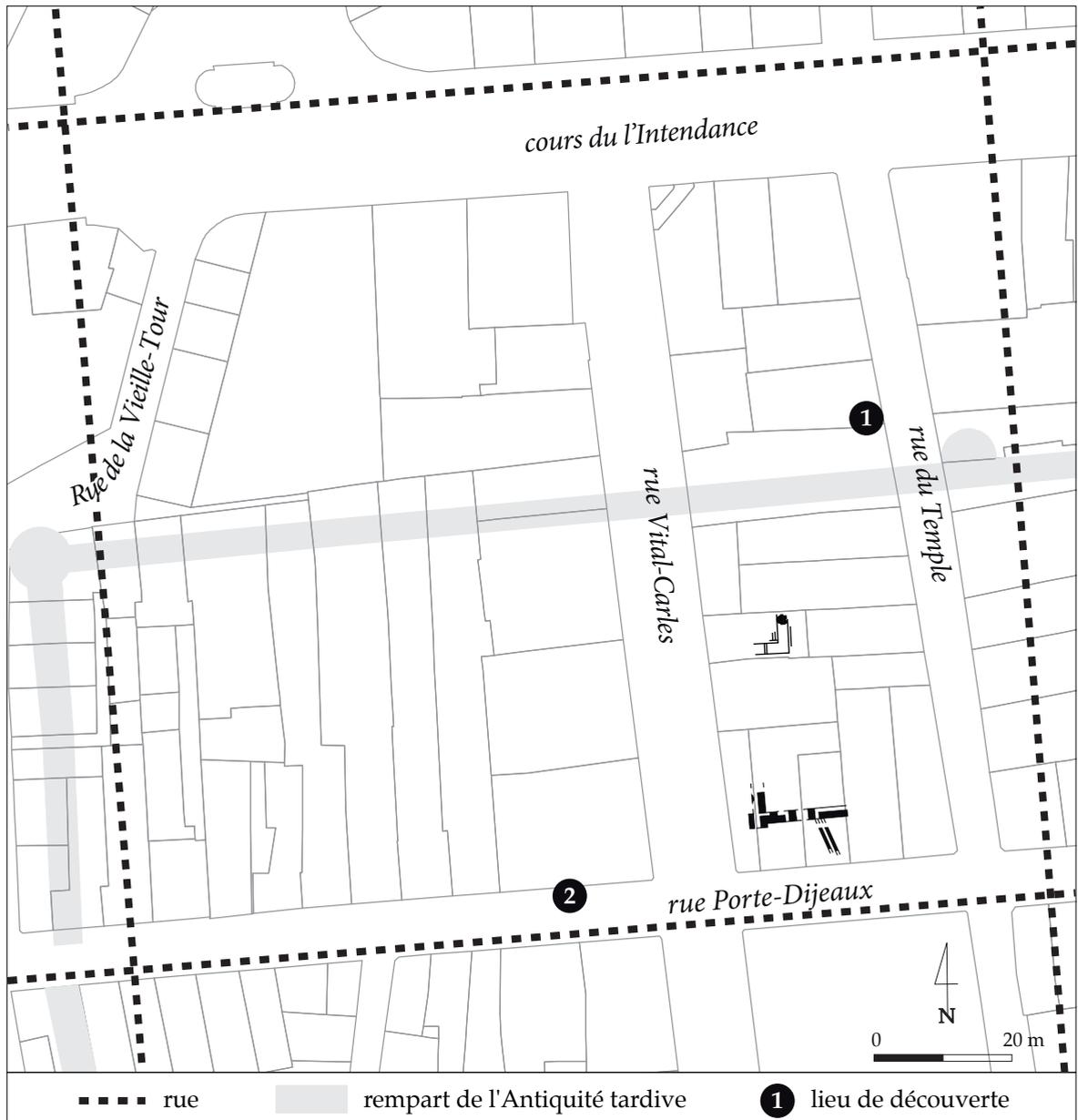


Fig. 9. Les vestiges de la rue Vital-Carles au sein de l'*insula* antique (A.B. d'après fond de plan É. Jean-Courret).

On ne peut tirer que peu d'enseignements de ces découvertes. Le mur de la rue du Temple appartient assurément à une construction monumentale et il est tentant de le rattacher à notre monument. Les découvertes du 89 de la rue Porte-Dijeaux sont très imprécises. S'il s'agissait d'un habitat antique, cela sous-entendrait que notre bâtiment public se terminait plus à l'est. Il ne mesurerait alors qu'une soixantaine de mètres d'est en ouest. Il est tentant de le prolonger au nord jusqu'au *decumanus maximus* où pourrait s'ouvrir l'entrée, rue prestigieuse qui longeait plus à l'est un des monuments emblématiques de la Bordeaux antique, le sanctuaire des Piliers de Tutelle.

L'ALIMENTATION EN EAU

Bordeaux est alimentée depuis le sud de la ville par un aqueduc de 13 ou 14 km de long qui doit trouver son origine dans le secteur du moulin de Vayre sur la commune de Villenave d'Ornon. Le dernier lieu où il a été repéré de façon assurée est l'église Sainte-Eulalie, à savoir à la limite méridionale de l'agglomération du Haut-Empire (fig. 1). Il devait alimenter les deux ensembles thermaux qui ne sont pas éloignés, ceux de la rue des Frères-Bonie et de la rue du Hâ. En revanche, cette conduite ne pouvait desservir que le sud-ouest de l'agglomération ; la partie nord, au-delà de la Devèze et du port antique, devait l'être par un autre système³⁷. Par sa position topographique, les thermes de la rue Vital-Carles ne bénéficiaient donc pas de l'eau de l'aqueduc.

De 1261 à 1544, on connaît à Bordeaux, grâce aux sources archivistiques, l'existence de six fontaines. Trois jaillissent à l'intérieur de l'enceinte tardive, mais toutes se trouvent dans l'emprise de la ville du Haut-Empire, dans des zones topographiquement plus basses que la rue Vital-Carles. La source la plus éloignée, et pour laquelle le débit peut être estimé, demeure la *font d'Audège*, actuellement rue Fondaudège³⁸, mais placée également à une altitude inférieure. Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile d'envisager l'approvisionnement en eau de notre bâtiment. Considérant l'ampleur de la piscine, il ne peut s'agir que d'une eau courante, le remplissage à partir d'un puits et d'une machine élévatrice est exclu³⁹. Il faut donc imaginer une eau issue d'une source jaillissant directement dans la ville et aujourd'hui inconnue ; C. Jullian notait d'ailleurs : "La présence de ces collines assurait aux hommes un inestimable avantage. De leurs flancs jaillissaient des sources nombreuses."⁴⁰. Et plus loin d'ajouter : "L'une après l'autre toutes ces sources disparaissent de notre sol, et leur souvenir même va s'effaçant."⁴¹.

L'autre possibilité concerne une résurgence plus éloignée comme celle, qui a été captée à l'époque contemporaine⁴², à l'origine d'un véritable aqueduc et dont aucune trace n'a été pour l'heure retrouvée.

De quand pouvait dater l'alimentation de cette zone de la ville ? On connaît les quatre inscriptions de C. Iulius Secundus qui a donné par testament les adductions pour un montant de deux millions de sesterces⁴³, probablement dans le deuxième quart du 1^{er} s. p.C.⁴⁴. Ces blocs ont été retrouvés en remploi dans le rempart tardif, deux dans la courtine méridionale, non loin de son angle sud-ouest, les deux autres dans la courtine septentrionale, vers l'angle nord-ouest⁴⁵. L. Maurin note l'existence d'un alignement nord-sud⁴⁶,

37- Charpentier 2006, 40 ; Charpentier 2012, 474.

38- Jean-Courret 2006, 57-58.

39- Si des thermes alimentés par des puits sont connus, les bassins y demeurent malgré tout relativement modestes. Voir, par exemple, le cas des thermes de Barzan (Charente-Maritime) où à un grand bassin du *frigidarium*, ont été préférées deux modestes cuves jumelles qui permettent une gestion plus rigoureuse de l'alimentation comme de la vidange (Bouet, éd. 2003, 109).

40- Jullian 1895, 7.

41- Jullian 1895, 9.

42- Schoonbaert 2006.

43- *ILA Bordeaux*, 38, 39, 40, 41.

44- Maurin & Navarro Caballero 2010, 222.

45- Maurin & Navarro Caballero 2010, 222.

46- Les thermes de la rue Vital-Carles font partie de cet alignement.

correspondant probablement à la conduite d'alimentation⁴⁷. Si l'on considère que ces blocs ont été déposés non loin de leur emplacement d'origine, cela sous-entend que les fontaines se trouvaient de part et d'autre de la Devèze. Elles devaient donc être alimentées par des systèmes différents : celles du sud, par l'aqueduc reconnu, celles du nord par le réseau qui a totalement disparu. Les deux réseaux seraient alors parfaitement contemporains. Pour des raisons de topographie, on ne peut toutefois pas écarter totalement l'hypothèse que le réseau nord pouvait également approvisionner les fontaines du sud, alors que l'inverse demeure impossible. Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile de trancher.

Quoi qu'il en soit, un approvisionnement en eau courante est bien présent dans la partie nord de la ville. Des frettes d'une canalisation en bois passant sous un *decumanus* ont été découvertes en place dans la fouille de la place des Grands-Hommes, dans un aménagement de la seconde moitié du II^e s.⁴⁸. Est-ce à ce moment là seulement que ce secteur de la ville est doté d'eau courante ? Cela serait un indice de datation pour les thermes de la rue Vital-Carles.

DES THERMES HYGIÉNIQUES OU THÉRAPEUTIQUES ?

Les thermes hygiéniques à grande piscine

Les grandes piscines caractérisent les thermes hygiéniques. On les retrouve dans la palestra où peut être aménagée une *natatio* servant aux sportifs à la pratique de la natation. Dans le cas de Bordeaux, nous avons vu que le bassin était obligatoirement enfermé dans une salle. Il ne peut donc pas en être question. On retrouve parfois une grande piscine chauffée - une *piscina calida* - aménagée en parallèle des salles traditionnelles du circuit thermal et qui témoigne du raffinement de l'édifice, offrant ainsi au baigneur une possibilité supplémentaire dans leur pratique⁴⁹. À Bordeaux, il ne s'agit pas d'une piscine chauffée ; celle-ci est assurément froide, ce qui exclut cette possibilité.

Il existe quelques *frigidaria* dotés de vastes bassins⁵⁰ (fig. 10). Tel est le cas dans les thermes du Centre Hospitalier d'Évreux (Eure) où le centre de la salle du bain froid est occupé par une cuve de 55,10 m² aux extrémités constituées par un segment de cercle. Celui-ci n'apparaît que dans un second temps et il n'a pas été possible de déterminer si l'un ou les deux bassins antérieurs étaient toujours utilisés lors de cet aménagement. La création de la piscine est à placer entre 185/210, date de construction de l'édifice et 275/280, date de sa destruction⁵¹. À Jublains (Mayenne), la salle du bain froid des thermes possède dès la fin du I^{er} s. une grande piscine centrale, rétrécie dans un second temps (fin du II^e s.) pour atteindre une surface de 18,13 m²⁵². À Trèves (Allemagne), les thermes du Viehmarkt de la fin du III^e s. comportent une salle du bain froid avec un bassin de 96 m²⁵³. À *Lauriacum* (Enns, Autriche), les thermes peut-être sévériens possèdent un vaste bassin central de 80 m² terminé par deux exèdres⁵⁴. À *Camuntum* (Autriche), également

47- Maurin & Navarro Caballero 2010, 222.

48- Sireix, éd. 1997, 28-29.

49- Bouet & Saragoza 2008, 377-379.

50- Nous écartons le cas des thermes de Hüfingen (Allemagne). Le grand espace avec piscine a été interprété comme un vestiaire avec bassin (Heinz 1979, 39), mais nous pensons, à l'instar d'I. Nielsen, qu'il s'agit d'une palestra avec *natatio* (Nielsen 1990, II, 144). Même remarque au sujet des thermes d'Antakya (Antioche-sur-l'Oronte, Turquie) (Nielsen 1990, II, 210). Un bassin octogonal est bien présent en position centrale, mais il ne peut pas être qualifié de piscine. En Gaule Narbonnaise, on connaît quelques *piscinae* aménagées au centre de la salle du bain froid (état 1 des thermes de la *villa* de Loupian [Hérault], état 1 de ceux de La Brunette à Orange [Vaucluse], Thermes du Centre de Saint-Michel-du-Touch à Toulouse [Haute-Garonne]), mais il s'agit de cuves relativement peu importantes (Bouet 2003, I, 24). En Aquitaine, on peut faire le même constat dans les thermes de Saint-Jean-le-Vieux (Pyrénées-Atlantiques) (Bouet & Tobie 2003, 164).

51- Aupert, éd. 1993, 45-46 et 87.

52- Naveau 1984, 61.

53- Hoffmann 1998, 62

54- Veters 1953, 51.

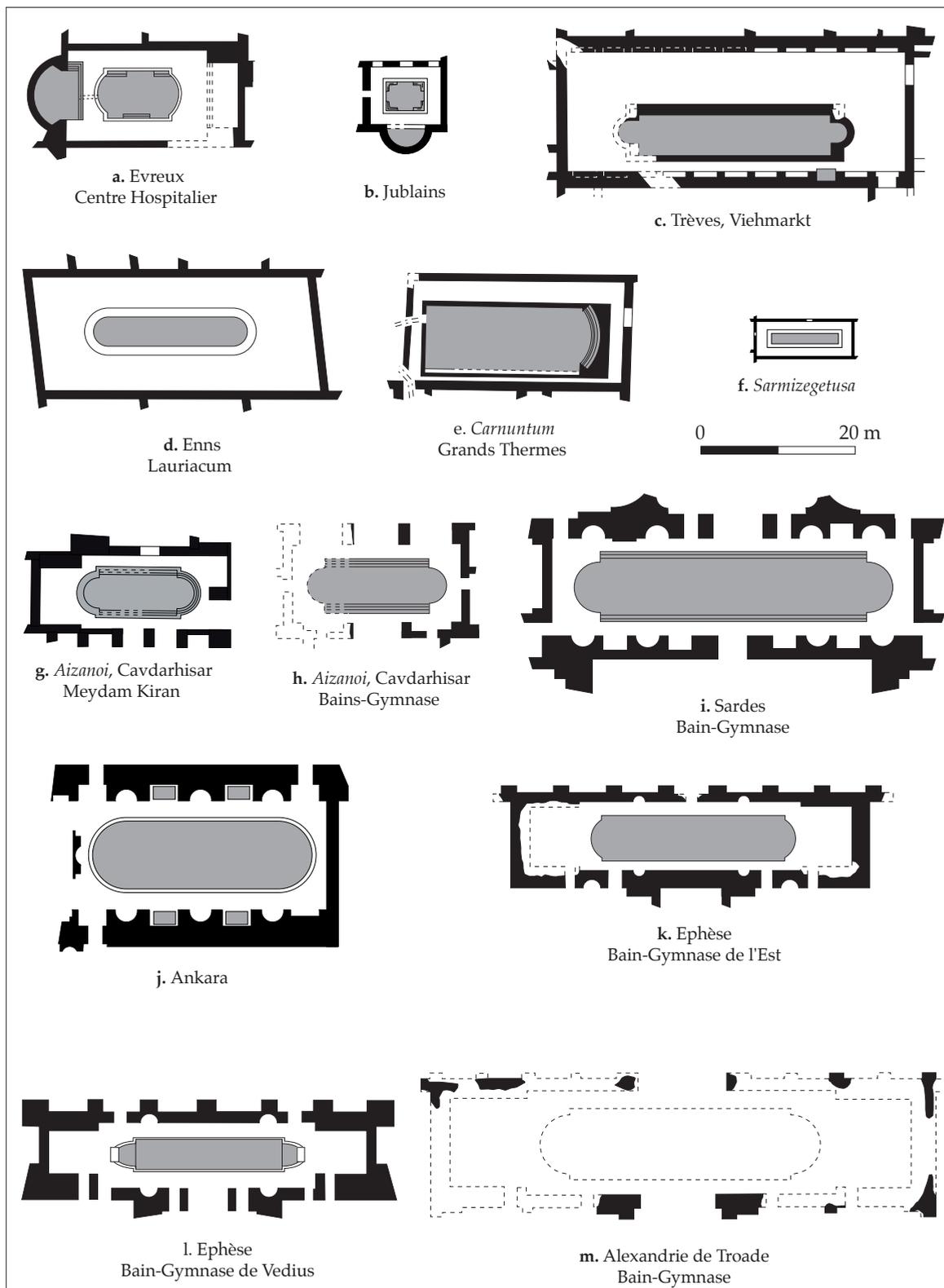


Fig. 10. Exemples de *frigidaria* dotés de vastes bassins (d'après : **a.** Aupert, éd. 1997, 43 ; **b.** Naveau 1984, 65 ; **c.** Hoffmann 1998, 58 ; **d.** Vettors 1953, 50 ; **e.** Sedlmayer à paraître ; **f.** Tudor 1976, 129 ; **g.** Naumann & Naumann 1984, 457 ; **h.** Naumann & Naumann 1982, 346 ; **i.** Yegül 1986, fig. 7 ; **j.** Akok 1968, pl. 2 ; **k.** Smith 1979, 33 ; **l.** Smith 1979, 42 ; **m.** Smith 1979, 39).

à l'époque sévérienne, les Grands Thermes comprennent une telle piscine de 189 m² aménagée dans une salle de 364,40 m² ⁵⁵. Il en est de même à *Ulpia Traiana Sarmizegetusa* (Roumanie) avec une piscine de plan étroit et allongé de 22,50 m² dans un édifice daté par les timbres sur tuiles de 158 ⁵⁶.

Et on rencontre la même forme de bassin à *Aizanoi* (Cavdarhisar, Turquie) dans les thermes du Meydam Kiran (47,40 m²) de la seconde moitié du III^e s. ⁵⁷ et dans les Bains-Gymnase (108 m²) du II^e s. ⁵⁸. À Sardes (Turquie), dans le Bain-Gymnase ⁵⁹ du milieu du II^e s., une piscine de 356 m² occupe le centre de l'immense *frigidarium* de 582 m²; à Ankara (Turquie), dans le bâtiment daté de l'époque d'Hadrien ou de Caracalla ⁶⁰, elle couvre quelque 235 m² des 525 m² de la salle. Il en est de même à Éphèse dans le Bain-Gymnase du Port, de la fin du I^{er} ou du début du II^e s. ⁶¹, dans celui de l'Est, du milieu du II^e s. ⁶², de Vedius, de l'époque d'Antonin le Pieux ⁶³, et du Théâtre, de la fin du I^{er} s. ⁶⁴. Et par analogie avec les exemples précédents, il en était probablement de même dans le Bain-Gymnase d'Alexandrie de Troade (Turquie) ⁶⁵.

Ces exemples montrent que les *frigidaria* à grandes piscines se rencontrent dans les régions septentrionales de l'Empire où, pour des raisons climatiques, le grand bassin de la salle du bain froid a remplacé la *natatio* à l'air libre, ainsi qu'en Asie Mineure (Galatie, Phrygie, Ionie et Troade).

Les thermes thérapeutiques

À côté des thermes hygiéniques, il existe des thermes thérapeutiques, alimentés par des eaux aux vertus curatives chaudes ou froides, dont les caractéristiques ne sont pas les salles traditionnelles du circuit hygiénique ⁶⁶, mais de grandes piscines pouvant accueillir un nombre important de curistes et de petits espaces aux bassins modestes destinés à la personnalisation des soins ⁶⁷ (fig. 11).

En Gaule, tel est le cas des thermes d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) où une salle recevait un bassin d'au moins 30 m² alimenté directement par le sol grâce à la résurgence naturelle ⁶⁸. À Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), ce sont deux salles qui sont ainsi connues : la première, de 280 m², accueillait une piscine de 134,90 m², la seconde, de 122 m², une autre de 50 m² ⁶⁹. À Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), c'est une piscine de 141,05 m² ⁷⁰ qui occupe la presque totalité d'une salle de 145 m². On y parvient par un escalier axial de cinq marches qui fait face aux deux escaliers d'angles, plus modestes. L'ensemble est postérieur aux années 20/40 ⁷¹. Au Mont-Dore (Puy-de-Dôme), le bâtiment comprend trois piscines aménagées chacune dans une salle indépendante ⁷². À Royat (Puy-de-Dôme), plusieurs pièces chauffées sont parallèles à un alignement de trois salles avec piscine centrale ⁷³. Les deux des extrémités ont

55- Sedlmayer à paraître.

56- Tudor 1976, 128-129.

57- Naumann & Naumann 1984, 467.

58- Naumann & Naumann 1982, 346.

59- Yegül 1986, 67.

60- Akok 1968, 8.

61- Nielsen 1990, II, 36.

62- Nielsen 1990, II, 37.

63- Nielsen 1990, II, 37.

64- Nielsen 1990, II, 37.

65- Smith 1979, 42.

66- Pour le déroulement du bain hygiénique, voir Bouet 2003, I, 10.

67- Voir, entre autres, Guérin-Beauvois 2003, 8-9.

68- Guyon *et al.* 1998, 154.

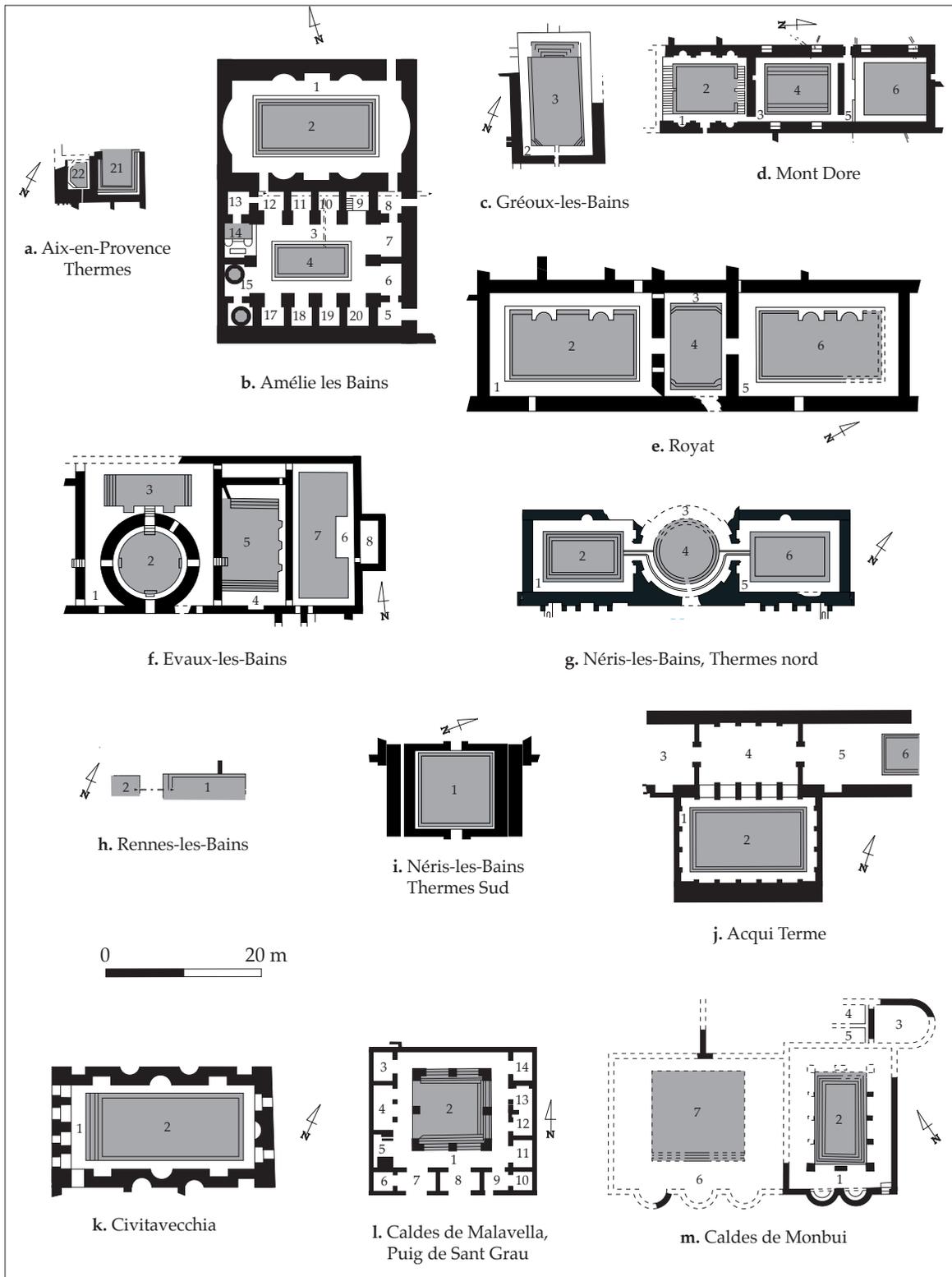
69- Bouet 2003, II, 27-28.

70- 15,25 m sur 9,25 m.

71- Bouet 2003, II, 132-133.

72- Durand-Lefebvre 1926, 23-24 et pl. h. t.

73- Grangé 1997, III, 409.



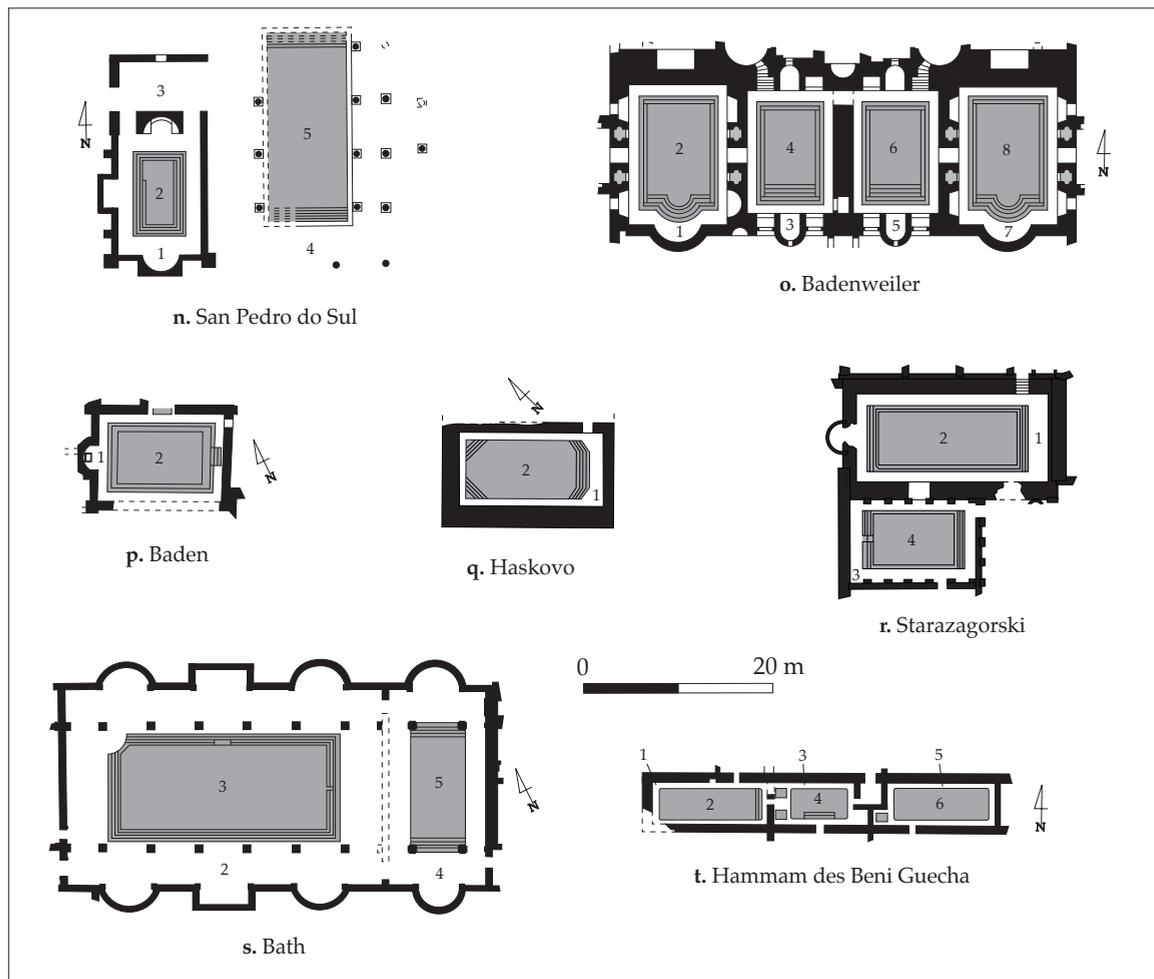


Fig. 11. Exemples de piscines dans des thermes thérapeutiques (d'après : **a.** Guyon *et al.* 1998, 154 ; **b.** Bouet 2003, II, 28 ; **c.** Bouet 2003, II, 132 ; **d.** Durand-Lefebvre 1926, pl. h. t ; **e.** Grangé 1997, III, 414 ; **f.** Grangé 1997, II, 231 ; **g.** Grangé 1997, III, 354 ; **h.** Bouet 2003, II, 212 ; **i.** Grangé 1997, III, 353 ; **j.** Zanda & Bacchetta 2005, 26 ; **k.** Yegül 1992, 113 ; **l.** Llinàs i Pol & Nolla i Brufau 2011, 107 ; **m.** Monleón 2002, 45 ; **n.** Frade 1993, fig. 5 ; **o.** Heinz 1979 ; **p.** Doppler 1976, 9 ; **q.** Hoddinott 1975, 214 ; **r.** Hoddinott 1975, 203 ; **s.** Cunliffe 1971, 53 ; **t.** Thébert 2003, 632).

des surfaces de 136 m² ⁷⁴, celle du centre de 69 m² ⁷⁵. À Évaux-les-Bains (Creuse), le complexe s'organise autour de pièces avec bassins dont trois sont quadrangulaires⁷⁶. Des espaces thermaux des Thermes nord de Nérès-les-Bains (Allier), on ne connaît que trois salles : deux d'entre elles accueillent des piscines quadrangulaires de 84,68 m² ⁷⁷, situées de part et d'autre d'un autre bassin circulaire. À ces exemples, il faudrait ajouter celui de Rennes-les-Bains (Aude) qui comprend deux piscines fortement endommagées installées dans une même salle⁷⁸ et celui des Thermes sud de Nérès-les-Bains ; il s'y trouvait au moins une pièce accueillant une piscine carrée ou quadrangulaire de 9 m de côté⁷⁹.

À Acqui Terme (Italie), des bains de ce type, de la fin du I^{er} s. p.C., ont été partiellement dégagés. On y retrouve plusieurs salles dont une de 281 m² occupée par une cuve de 118,25 m² ⁸⁰ dans laquelle on descend par trois marches périphériques. Les parois sont animées d'arcs délimités par des pilastres ioniques dont les fragments de placage ont été découverts⁸¹. Civitavecchia (Italie) comprend une vaste salle d'un immense complexe thermal aux parois alternant exèdres semi-circulaires et quadrangulaires sur ses longs côtés et un de ses petits. Le centre est occupé par une piscine de 236,34 m² ⁸². Cette partie de bâtiment date de l'époque d'Hadrien⁸³.

La péninsule Ibérique compte également plusieurs bâtiments. À Caldes de Malavella (Espagne), des thermes du Puig de Sant Grau du milieu du I^{er} s. p.C., on ne connaît qu'une vaste salle occupée par une piscine carrée de 106,05 m² ⁸⁴, délimitée par de puissants piliers supportant la voûte tandis qu'à sa périphérie s'ouvrent de multiples petites pièces⁸⁵. À Caldes de Monbui (Espagne), la cuve dans laquelle on descend par cinq marches couvre 76,50 m² ⁸⁶. La voûte qui la couvre s'appuie sur de puissants piliers périphériques⁸⁷. L'élément le mieux connu des thermes de San Pedro do Sul (Portugal) est une piscine identique⁸⁸.

À Badenweiler (Allemagne), les thermes symétriques de la fin du I^{er} s. p.C. sont intégralement dégagés. Ils ont connu plusieurs états, mais s'organisent dès l'origine autour de quatre vastes salles à piscine, les deux salles centrales étant plus modestes que les deux salles latérales. Les premières ont une surface de 73 m², les secondes, de 110 m², possèdent une exèdre axiale sur leurs petits côtés⁸⁹. À Baden (*Aquae Helveticae*, Suisse), une piscine de 165 m² ⁹⁰ occupe le centre d'une vaste pièce ; elle était alimentée par une borne-fontaine installée dans une exèdre d'un des petits côtés de la salle⁹¹. Il en est de même dans d'autres thermes thérapeutiques géographiquement plus éloignés. À Haskovo (Bulgarie), la piscine couvre 120 m² ⁹² pour une profondeur de 1,40 m. On y descend à ses deux extrémités, à l'est par un escalier à pans coupés continu, à l'ouest par deux escaliers d'angle. L'ensemble a été mis en place au II^e s. ou dans la première moitié du III^e s.⁹³. À Starazagorski (*Augusta Traiana*, Bulgarie), les thermes comprenaient au moins douze pièces dont deux ont

74- 17 m sur 8 m.

75- 11,50 m sur 6,50 m.

76- Lintz 1992, 93-94. Bassins de 42,80 m², 84 m² et 119 m².

77- 9,94 m sur 8,52 m (Corrocher 1992, 179).

78- Bouet 2003, II, 212-213.

79- Liégard & Fourvel 1999, 103.

80- 14,51 m sur 8,15 m.

81- Zanda & Bacchetta 2005, 24, 32-33, 39.

82- 20,20 m sur 11,70 m

83- Heinz 1986, 32.

84- 10,50 m sur 10,10 m.

85- Llinàs i Pol & Nolla i Brufau 2011, 106-109.

86- 11,60 m sur 6,60 m.

87- Monleón 2002, 40-41.

88- Frade 1993, 885.

89- Heinz 1979, 71-75.

90- 15 m sur 11 m.

91- Doppler 1976, 12.

92- 15 m sur 8 m

93- Hoddinott 1975, 215.

livré, en leur centre, deux piscines⁹⁴. La plus vaste couvre 114,25 m²⁹⁵, la plus modeste 65,27 m²⁹⁶. Les parois de la salle qui accueillait la seconde sont scandées de pilastres. Une dédicace⁹⁷ permet de dater la construction de 163.

Les thermes de Bath (Grande-Bretagne) sont organisés autour de deux vastes salles charpentées à l'origine, accueillant chacune une piscine ; la plus vaste (the Great Bath) de 194 m²⁹⁸, profonde de 1,52 m, est accessible par quatre marches périphériques ; la plus petite (the Lucas Bath), de 80 m²⁹⁹, est desservie par deux escaliers de cinq marches sur ses petits côtés. L'ensemble est mis en place à la fin du 1^{er} s. p.C.¹⁰⁰.

De l'autre côté de la Méditerranée, le Hammam des Beni Guecha (Algérie) comprend trois pièces dotées de telles piscines : la première couvre 34,56 m²¹⁰¹ pour une profondeur de 1 m ; la deuxième, 28,20 m²¹⁰² pour une profondeur équivalente à la première, est flanquée à l'ouest de deux pédiluves ; la troisième, de 30 m²¹⁰³, est complétée par un pédiluve¹⁰⁴.

On le voit, les exemples de pièces à grandes piscines caractérisent les thermes thérapeutiques. La piscine de la rue Vital-Carles se rapproche davantage des structures de ce type. La comparaison la plus évidente demeure celle du bâtiment d'Acqui Terme.

Des thermes thérapeutiques sans eau curative ?

Une question primordiale se pose toutefois concernant la réalité de thermes thérapeutiques dans la rue Vital-Carles : celle de son alimentation. Nous avons vu en effet que, quelle que soit la provenance de l'eau, celle-ci ne possédait aucune valeur curative. Existe-t-il donc des thermes thérapeutiques non dotés d'un tel approvisionnement ?

Les bains curatifs ne sont pas répartis sur la totalité du territoire français car les eaux aux qualités particulières dépendent évidemment de la nature des sous-sols géologiques : à l'heure actuelle, sur 101 stations thermales en activité en France, seules quatre d'entre elles sont au nord d'une ligne La Rochelle/ Metz. Cette inégalité dans la répartition était évidemment valable également pour l'Antiquité. Les malades étaient donc amenés à se soigner dans des édifices hygiéniques qui n'ont donc pas uniquement une vocation curative¹⁰⁵.

On connaît également des bâtiments comportant une section de bain hygiénique juxtaposée à une section thérapeutique (fig. 12). Tel est le cas des thermes de Chassenon (Charente) de la fin de la première moitié du 1^{er} s., dont deux salles sont réservées à cette pratique¹⁰⁶ (pièces 14 et 17). Dans les thermes du Champ du Verger à Sainte-Gemme-sur-Loire (Maine-et-Loire), ce sont trois salles (pièces 19, 21, 29) qui sont ainsi aménagées entre les deux sections hygiéniques symétriques¹⁰⁷. À Sanxay (Vienne), le bâtiment a connu une longue histoire, sanctuaire à l'origine, transformé dans un second temps (état 4) en thermes. Plusieurs pièces (6, 8, 10, 21, 23) possèdent de grandes cuves, non loin de deux petites sections considérées comme

94- Hoddinott 1975, 202-203.

95- 16,80 m sur 6,80 m.

96- 10,70 m sur 6,10 m.

97- SEG, 1976-1977, XXVI, n°784.

98- 21,94 m sur 8,83 m.

99- 13,10 m sur 6,10 m

100- Cunliffe 1971, 45-48.

101- 10,80 m sur 3,20 m.

102- 6 m sur 4,70 m.

103- 13 m sur 3 m.

104- Thébert 2003, 204-205.

105- Nous ne donnons dans les notes suivantes que la bibliographie essentielle. On retrouvera l'ensemble de la démonstration (et de la bibliographie) dans Bouet à paraître.

106- Voir en dernier lieu Hourcade *et al.* 2012.

107- Bouet, éd. 2003, 648-650.

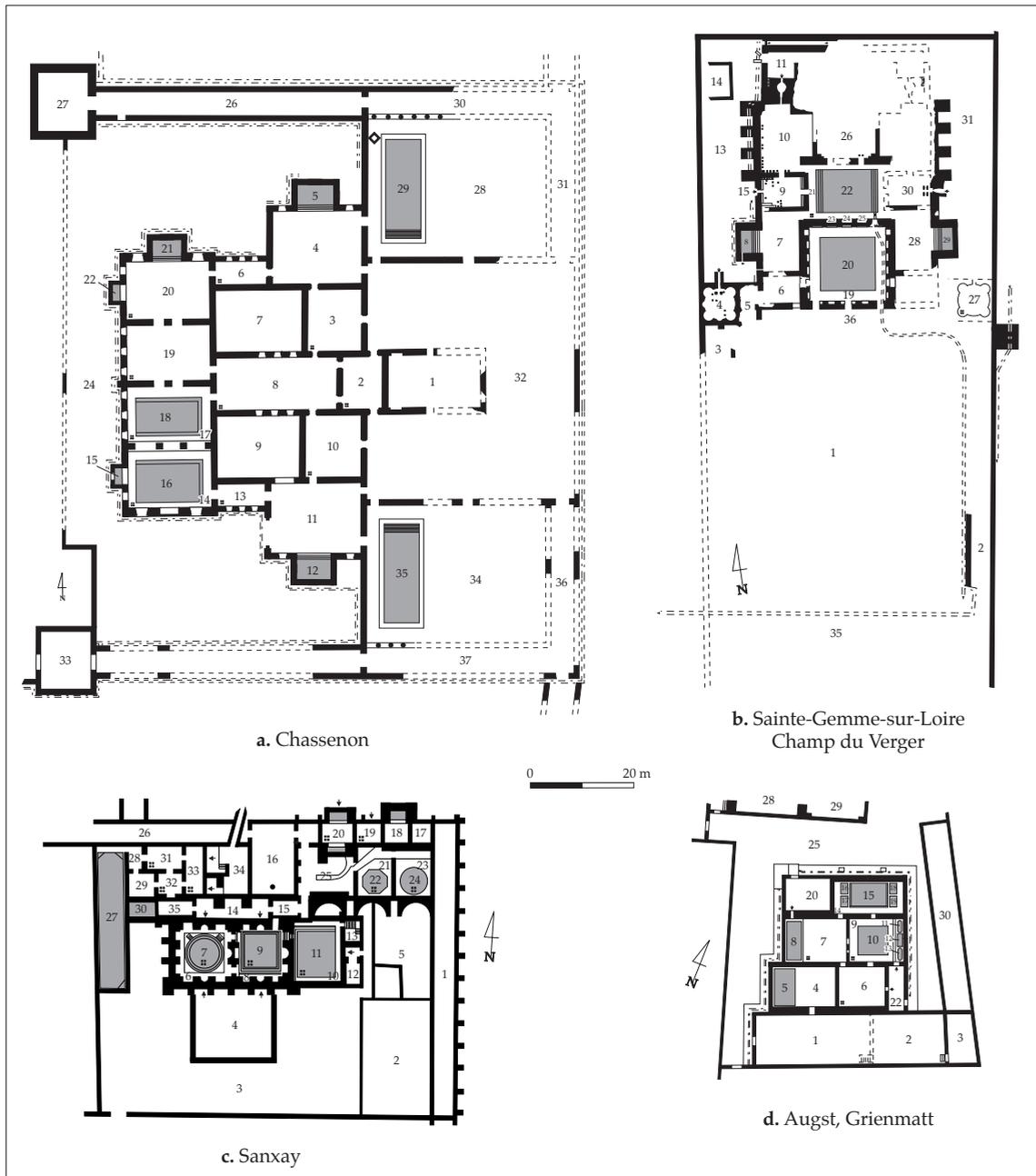


Fig. 12. Exemples de thermes comportant une section de bain hygiénique juxtaposée à une autre section thérapeutique (d'après : a. Hourcade & Maurin 2013, 151 ; b. Bouet, éd. 2003, 648 ; c. Aupert 2008, 68 ; d. Berger 2012, 163).

hygiéniques (28 à 33)¹⁰⁸. Au Grienmatt à Augst (Suisse), l'édifice qui jouxte le sanctuaire est plus modeste par sa superficie (1200 m²), mais on y rencontre, en parallèle de la section hygiénique, deux salles de ce type (9, 14), l'une chauffée, l'autre non¹⁰⁹.

Ailleurs, ce sont de véritables édifices curatifs indépendants qui sont implantés dans des chefs-lieux de cité (fig. 13). À Paris, à côté des Thermes de Cluny et de ceux de la rue Gay-Lussac dont la nature hygiénique ne laisse aucun doute, ceux du Collège de France, édifiés à partir de l'époque flavienne, ont un plan très original où l'on note l'irrégularité et la diversité typologique des pièces, petites et grandes – rectangulaires, circulaires ou polygonales –, ainsi que des bassins : ce sont là les caractéristiques des thermes thérapeutiques¹¹⁰. Dans les bains de la rue de Beauvais à Amiens (Somme), il est impossible de restituer un cheminement hygiénique classique alors que deux salles accueillent deux vastes piscines dans un état 2 daté des années 170¹¹¹. Il est vraisemblable que les thermes de la rue Arthur-Ranc à Poitiers (Vienne), quoique partiellement connus par rapport à leur ampleur, appartiennent également à cette série¹¹². Et il en est probablement de même dans les thermes de Villeneuve à Fréjus (Var)¹¹³.

D'autres exemples se rattachent à des agglomérations secondaires. Tel est le cas des bains de Courcelles à Mandœuvre (Doubs), constitués de cinq grandes piscines quadrangulaires froides en position centrale dans les pièces, d'un bassin circulaire et d'une autre piscine quadrangulaire. L'ensemble est peut-être édifié à l'époque de Vespasien¹¹⁴. Aux Villards d'Héria (Jura), les salles sont de dimensions plus restreintes, mais le principe demeure le même. Deux d'entre elles sont dotées de piscines centrales. Le dernier état du bâtiment remonte à la seconde moitié du II^e s.¹¹⁵.

Dans tous ces exemples, qu'il s'agisse d'une alimentation spécifique aux thermes ou d'un aqueduc qui dessert pour tout ou partie une agglomération, l'eau ne présente aucune valeur curative. On se rend donc compte que des thermes thérapeutiques sont construits même en l'absence d'eau bienfaisante. On ne peut pas pour autant expliquer la mise en place de ces établissements par une valeur divine du liquide. Ces édifices ne s'apparentent ni à un sanctuaire des eaux, ni à un sanctuaire guérisseur. Sur le plan juridique, l'eau thermale est considérée comme ordinaire. L'intérêt réside dans l'exploitation des bâtiments thermaux et non pas dans la valeur intrinsèque de l'eau qu'ils dispensent. Même lorsqu'un sanctuaire se trouve à proximité, il s'agit d'un "lieu entièrement profane, utilisant l'eau thermale pour sa température et ses éventuelles qualités minérales, pour autant que les utilisateurs s'en rendaient compte"¹¹⁶. Les thermes sont en effet situés à l'extérieur du péribole, donc hors du champ d'intervention de la divinité. Lorsque les conditions naturelles n'étaient pas remplies, on a imité la nature en construisant et en utilisant des bâtiments thermaux avec une eau sans caractéristique particulière. Toutes les populations ne pouvant pas aller au thermalisme, c'est donc le thermalisme qui est allé aux populations¹¹⁷.

108- Aupert 2008, 68-69.

109- Berger 2012, 162-166.

110- Bouet & Saragoza 2008, 385-391.

111- Bayard & Massy 1983, 98-103.

112- Bouet, éd. 2003, 579-587.

113- Excoffon 2011, 96-104.

114- Mougin & Watts 1996.

115- Lerat 1998, 47-65 ; Roulière-Lambert, éd. 2007, 32-33. Sur la mise en perspective de ce sanctuaire, voir van Andringa 2006.

116- Ben Abed & Scheid, éd. 2003, 14.

117- La fréquentation des thermes thérapeutiques n'était pas réservée aux membres de l'élite. Voir Guérin-Beauvois 2000, 141-143.



Fig. 13. Exemples de thermes thérapeutiques indépendants (d'après : a. Bouet & Saragoza 2008, 386 ; b. Bayard & Massy 1983, 99 ; c. Bouet, éd. 2003, 586 et Poirier 2011, 183 ; d. Bouet 2003, II, 104 et Excoffon 2011, 98 ; e. Mougin & Watts 1996, 153, 171, 180 ; f. Lerat 1998, fig. 36-37).

LES THERMES DE LA RUE VITAL-CARLES DANS LE PAYSAGE BALNÉAIRE BORDELAIS

Trois ensembles thermaux publics sont connus plus ou moins intégralement dans la ville antique¹¹⁸. Le plan le plus complet a été dégagé rue des Frères-Bonie. Le bâtiment compte deux états dont le second rend possible la restitution du cheminement du baigneur (fig. 14). On y retrouve, à l'est d'un *cardo*, une *natatio* bordée sur au moins deux côtés d'un portique. On devait parvenir ensuite à un *frigidarium* de 66 m² comprenant une *piscina* absidale, puis à un *tepidarium* de 75 m². Le *caldarium*, au sud, n'est que très partiellement connu. Des latrines, peut-être liées au bâtiment, se trouvent plus à l'ouest. Si ce bâtiment est mis en place au milieu du 1^{er} s. p.C., l'état 2 remonte au début du 11^e s.¹¹⁹.

Plus à l'est, les fouilles de la rue du Hâ ont livré une partie d'un autre établissement balnéaire mis en place au milieu du 1^{er} s. p.C. On y reconnaît les vestiges d'un *caldarium*, d'une salle de chauffe et d'espaces indéterminés. Les remaniements de la fin du 1^{er} s. p.C. ou du début du 11^e s. ont entraîné la reconstruction du *caldarium* d'au moins 47 m² et du *praefurnium*. Le bâtiment est étendu également vers l'est où se trouvent la palestres ou le *frigidarium*. L'ensemble est fréquenté jusqu'au début du 11^e s.¹²⁰.

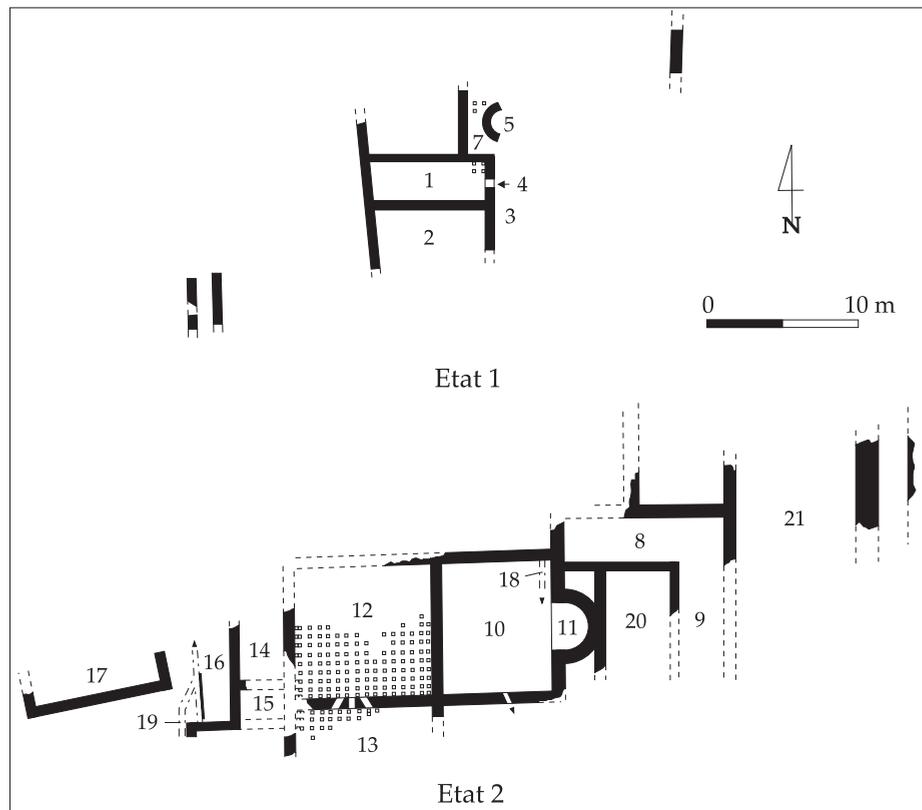


Fig. 14. Plan des thermes de la rue des Frères-Bonie à Bordeaux (Bouet, éd. 2003, 553).

118- On mentionnera seulement les thermes de Saint-Christoly, mis en place au milieu du 11^e s. et occupés jusqu'au 11^e s. Ils n'entrent pas dans la fourchette chronologique prise en compte dans cette étude et leur plan est loin d'être clair (Doulan 2013, 176).

119- Bouet, éd. 2003, 553-554.

120- Hénique 2009, J. Hénique in Doulan 2013, 259-261. Voir la contribution de J. Hénique dans ce volume.

Au nord-ouest de la rue des Frères-Bonie, les travaux menés sur l'îlot Bonnac ont dégagé deux établissements successifs¹²¹. Du premier, daté du milieu du 1^{er} s. p.C., il ne reste que peu de structures. Il est aménagé sur deux terrasses artificielles entaillées dans le versant. Dans la partie basse, se trouve une *natatio* d'environ 30 m², pavée de briquettes disposées en *opus spicatum*. Dans la partie haute, a été retrouvé un autre bassin de 12 m² associé à une salle chauffée essentiellement reconnaissable à son *prae-furnium*. Une autre pièce pourrait être assimilée à des latrines. Considérant l'emprise de ces quelques éléments épars, la nature publique du bâtiment ne fait aucun doute.

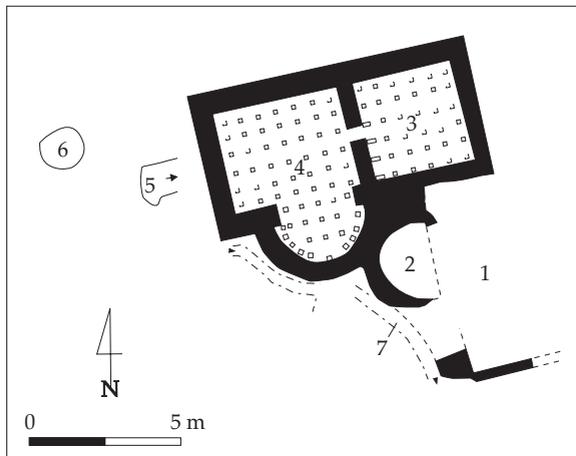


Fig. 15. Plan des petits thermes de l'îlot Bonnac à Bordeaux (d'après Pons-Métois 2005, 8).

Dans un second temps, ces thermes ont été détruits, la *natatio* remblayée. À proximité, s'élève un autre petit ensemble d'environ 80 m² partiellement conservé¹²² (fig. 15). On y retrouve un *frigidarium* (1) d'au moins 22 m² dont il reste l'intégralité de la *piscina* semi-circulaire (2) de 2,55 m². Vient ensuite le *tepidarium* (3) de 10,75 m² chauffé indirectement depuis le *caldarium* voisin (4). La salle du bain chaud couvre 19,65 m². Elle compte au sud un bassin semi-circulaire de 6 m² et à l'ouest un second bassin quadrangulaire situé au débouché du *prae-furnium* (5). Le foyer n'est conservé que sous la forme d'une trace rubéfiée à l'extérieur de la salle. Un puits (6) situé à quelques mètres plus à l'ouest alimentait l'ensemble. Cet édifice remonterait au milieu du II^e s. Cette datation ne repose que sur quelques tessons découverts dans les remblais d'aménagement¹²³ ; ils ne fournissent donc qu'un *terminus post quem*. Le plan de l'édifice, le tracé de l'égout (7) évacuant les eaux

usées, qui épouse la forme du bâtiment¹²⁴, nous poussent à y voir une construction plus récente, probablement du IV^e s., située à 200 m à l'extérieur du rempart tardif. Il ne peut s'agir que de bains à rattacher à une *villa* construite à proximité. La datation explique l'absence d'une alimentation en eau courante depuis l'aqueduc¹²⁵. L'occupation tardive de ce lieu est prouvée par la présence d'au moins une tombe d'un adolescent contenant trois vases miniatures du IV^e s.¹²⁶.

Hormis le premier état des thermes de l'Îlot Bonnac, qui représente à l'évidence un grand ensemble relativement précoce, ceux de la rue des Frères-Bonie comme ceux de la rue du Hâ sont à considérer comme des bains secondaires, de quartier. Toute l'infrastructure hygiénique monumentale du II^e s. reste donc à découvrir¹²⁷.

121- Pons-Métois 2005 ; Pons-Métois 2007.

122- La superficie de 120 m² avancée par la fouilleuse nous paraît largement surévaluée. La surface de 80 m² ne comprend pas celle de la zone de service que l'on ne peut pas calculer car elle n'est pas délimitée par des parois.

123- Renseignement C. Sireix.

124- On retrouve ce type d'aménagement dans les bains de la *villa* de Pataran à Aigues-Vives (Gard) (Bouet 2003, II, 5-6), dans celle de La Planchette à Alba-la-Romaine (Ardèche) (Bouet 2003, éd. II, 19-23) ou encore à Saint-Pierre 1 à Eyguières (Bouches-du-Rhône) (Bouet 2003, II, 92-95).

125- L'abandon de l'aqueduc est placé à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. (Charpentier 2012, 474).

126- Pons-Métois 2007, 80.

127- À l'angle des rues Vital-Carles, de Ruat et des Trois-Conils, soit à l'emplacement des anciennes prison et caserne municipales, ont été découverts en 1838 des vestiges (*tubuli*, canaux d'hypocauste) qui ont été interprétés comme appartenant à un grand ensemble thermal (Doulan 2013, 178). S'il s'agit bien de canaux -donc d'hypocaustes à canaux-, ces aménagements évoquent des pièces de vie chauffées (tardives ?) plutôt que des salles thermales.

CONCLUSION

Les quelques vestiges de la rue Vital-Carles sont suffisamment significatifs, nous semble-t-il, pour être attribués à un ensemble balnéaire original : des thermes thérapeutiques aménagés en dehors d'une résurgence d'eau aux valeurs curatives avérées. Ces édifices faisaient des agglomérations qui en possédaient des copies de stations thermales. Par la qualité de l'architecture, par sa magnificence, ce bâtiment devait être un ensemble important de la parure monumentale et un élément supplémentaire de l'*amoenitas urbium* de *Burdigala*.

Bibliographie

- Akok, M. (1968) : "Ankara Sehrindeki Roma Hamami", *Türk Arkeoloji Dergisi*, 17-1, 5-37.
- Aupert, P., avec la collab. de J. Hiernard et M. Fincker (2008) : *Sanxay antique*, Guides archéologiques de la France 43, Paris.
- Aupert, P., éd. (1997) : *Les thermes d'Évreux, Site du Centre Hospitalier, Fouilles de 1993*, Angers.
- Barraud, D. et M. A. Gaidon (1985) : "Chronique d'archéologie bordelaise 1985", *Société Archéologique de Bordeaux*, 76, 5-8.
- Barraud, D., J. Linères et L. Maurin (1996) : "Chapitre 1. Bordeaux", in : Garmy & Maurin, éd. 1996, 15-80.
- Barraud, D., S. Dominique, L. Maurin et C. Sireix (2009) : "Prologue. Les origines de Bordeaux : de la Protohistoire jusqu'à la fin du ^{vi} siècle", in : Lavaud coord. 2009, 17-40.
- Bayard, D. et J.-L. Massy (1983) : *Amiens romain*, Samarobriua Ambianorum, Heilly.
- Ben Abed, A. et J. Scheid (2003) : "Sanctuaire des eaux, sanctuaire de sources, une catégorie ambiguë : l'exemple de Jebel Oust (Tunisie)", in : de Cazanove & Scheid, éd. 2003, 7-14.
- Berger, L. (2012) : *Führer durch Augusta Raurica*, Bâle.
- Bonnissent, D. (1994a) : *14/15 rue Vital-Carles, 75/77 rue Porte-Dijeaux, surveillance archéologique 1/04/94 – 30/04/94*, DFS, SRA Aquitaine.
- Bonnissent, D. (1994b) : "Bordeaux, 14-16 rue Vital-Carles", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 75, 21.
- Bonnissent, D. (1995) : "Les vestiges antiques 14-16 rue Vital-Carles, 75/77 rue Porte-Dijeaux à Bordeaux", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 76, 31-34.
- Bost, J.-P., éd. (2012) : *L'eau : usages, risques et représentations dans le sud-ouest de la Gaule et le nord de la péninsule Ibérique, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (i^{er} s. a.C. - v^{er} s. p.C.)*, Aquitania Suppl. 21, Bordeaux.
- Bouet, A. (2003) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise, Volume I. Synthèse ; Volume II. Catalogue*, Coll. EFR 320, Rome.
- Bouet, A. (à paraître) : "Des thermes thérapeutiques dans les cités de la Gaule ?", in : *Thermae in Context, The Roman Bath in Town and in Life, actes du colloque international de Luxembourg-Ville, 21-24 février 2013*.
- Bouet, A., éd. (2003) : *Thermae Gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Aquitania Suppl. 11 / Ausonius Mémoires 10, Bordeaux.
- Bouet, A. et F. Saragoza (2008) : "Thermes et pratiques balnéaires dans le chef-lieu de cité des *Parisii*", *Gallia*, 65, 355-403.
- Bouet, A. et J.-L. Tobie (2003) : "Les thermes d'*Imus Pyrenaeus* (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques)", *Aquitania*, 19, 155-179.
- Charpentier, X. (2006) : "L'aqueduc de Bordeaux : étude des données anciennes", in : *L'eau en Bordelais de l'Antiquité à nos jours*, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde Numéro spécial 9-10, 19-46.
- (2012) : "L'aqueduc gallo-romain de Bordeaux, Nouvelles recherches et nouvelles connaissances", in : Bost, éd. 2012, 457-475.
- Chevallier, R., éd. (1992) : *Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines, actes du colloque 28-30 septembre 1990, Caesarodunum XXVI*, Tours.
- Corrocher, J. (1992) : "Sources et installations thermales en Bourbonnais", in : Chevallier, éd. 1992, 177-198.
- Costa, A., L. Palahi et D. Vivó, éd. (2011) : *Aquae sacrae, Agua y sacralidad en la Antigüedad*, Girona.
- Cunliffe, B. (1971) : *Roman Bath discovered*, Londres.
- de Cazanove, O. et J. Scheid, éd. (2003) : *Sanctuaires et sources dans l'Antiquité, Les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte, Actes de la table ronde organisée par le Collège de France, l'UMR 8585 Centre Gustave-Glotz, l'École Française de Rome et le Centre Jean Bérard, Naples, Centre Jean Bérard, 30 novembre 2001*, Naples.
- DeLaine, J. et D. E. Johnston éd. (1999) : *Roman Baths and Bathing, Proceedings of the First International Conference on Roman Baths held at Bath, England, 30 March-4 April 1992*, Portsmouth.
- Dondin-Payre, M. et M.-T. Raepsaet-Charlier, éd. (2006) : *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles.
- Doppler, W. H. (1976) : *Der römische Vicus Aquae Helveticae Baden*, Archäologische Führer der Schweiz 8, Baden.
- Doulan, C. avec la collab. de X. Charpentier (2013) : *Bordeaux 33/2*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.
- Doulan, C., L. Laüt, A. Coutelas, D. Hourcade, G. Rocque et S. Sicard coord. (2012) : "Dossier *Cassinomagus*, L'agglomération et ses thermes, résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente)", *Aquitania*, 28, 99-297.

- Drouyn, L. 1874 [2009] : *Bordeaux vers 1450, Description topographique*, Monein.
- Durand-Lefebvre, M. (1926) : *Les vestiges antiques et le culte des sources au Mont-Dore*, Le Puy.
- Excoffon, P. avec les contrib. de S. Ardisson, J.-F. Berger, G. Boetto, S. Bonnet, L. Bouby, M. Culin-Mingaud, B. Devillers, M. Dubar, M. El Amouri, I. Figueiral, S.-D. Fontaine, J. Françoise, S. Greck, F. Guibal, S. Guillon, M. Leguilloux, Y. Lemoine, S. Martin, E. Pellegrino, P. Ponel, C. Schaal et P. Verdin (2011) : *Ville et campagne de Fréjus romaine, La fouille préventive de "Villa Romana"*, Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine 8, Aix-en-Provence.
- Frade, H. (1993) : "As termas medicinas de época romana em Portugal", in : *Actas do II Congresso Peninsular de Historia Antiga*, Coimbra, 873-916.
- Garmy, P. et L. Maurin, éd. (1996) : *Enceintes romaines d'Aquitaine, Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, DAF 53, Paris.
- Ginouvès, R. (1992) : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, II. Eléments constructifs*, Athènes.
- Grangé, B. (1997) : *Eaux guérissuses et sources sacrées dans l'Aquitaine romaine, du I^{er} siècle av. J.-C. au VI^e siècle ap. J.-C., un exemple de thermalisme gallo-romain*, thèse de doctorat, université de Bordeaux III, Talence.
- Guérin-Beauvois, M. (2000) : "Les pratiques du thermalisme dans les villes de l'Italie romaine", *Histoire urbaine*, 1, 123-144.
- Guérin-Beauvois, M. (2003) : "Thermalisme romain et stations thermales en Italie aux deux premiers siècles de notre ère : quelques éléments de synthèse", *Vita latina*, 168, 2-14.
- Guyon, J., N. Nin, L. Rivet et S. Saulnier (1998) : *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale 1. Aix-en-Provence*, suppl. 30 à la RAN, Montpellier.
- Heinz, W. (1979) : *Römische Bäder in Baden-Württemberg, Typologische Untersuchungen*, Tübingen.
- (1986) : "Die « Terme Taurine » von Civitavecchia, ein römisches Heilbad", *Antike Welt*, 4, 22-43.
- (1999) : "Subtely and ingenuity in architecture : the Roman spa of Badenweiler", in DeLaine & Johnston éd. 1999, 184-189.
- Hénique, J. (2009) : "Bordeaux, 17 rue du Hâ", in : *Aquitaine, Bilan scientifique 2007*, Bordeaux, 85-86.
- Hoddinott, R. F. (1975) : *Bulgaria in Antiquity, An Archaeological Introduction*, Londres-Tonbridge.
- Hoffmann, P. (1998) : "Die Stadtentwicklung am römischen Forum in Trier, Ergebnisse und Fragen zu Datierung und Nutzung der sogenannten Thermen am Viehmarkt", *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 30, 53-68.
- Hourcade, D. et L. Maurin (2013) : "Mars Grannus à Cassinomagus (Chassenon, Charente)", *Aquitania*, 29, 137-153.
- Hourcade, D., C. Doulan, X. Perrot, C. Bobée et S. Soulas (2012) : "Plan et chronologie des thermes : nouveau bilan", in : Doulan et al. coord. 2012, 131-148.
- Jean-Courret, É. (2006) : "De l'estey au putz, Pollutions et équipements d'eau à Bordeaux (fin XIII^e-XV^e siècle)", in : *L'eau Bordelais de l'Antiquité à nos jours*, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde Numéro spécial, 9-10, 47-76.
- Jean-Courret, É., coord. (2009) : *Bordeaux, I. Plans historiques*, Bordeaux.
- Jullian, C. (1895) : *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'à 1895*, Bordeaux.
- La civilisation romaine : *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre, Vestiges romains en Lorraine, au Luxembourg, dans la région de Trèves et en Sarre, Paris, Musée du Luxembourg, 6-31 octobre 1983*, Mayence.
- Lavaud, S., coord. (2009) : *Atlas historique des Villes de France, Bordeaux, II. Notice générale, La formation de l'espace urbain des origines à nos jours ; III. Sites et monuments*, Bordeaux.
- Lerat, L. (1998) : *Les Villards d'Héria (Jura), Recherches archéologiques dirigées par l'auteur de 1958 à 1982 sur le site gallo-romain du "Pont des Arches", I. Texte ; II. Illustrations*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 677, Besançon.
- Liegard, S. et A. Fourvel (1999) : "Nouvelles données sur les thermes sud de Nérès-les-Bains (Allier)", *RACF*, 38, 99-115.
- Lintz, G. (1992) : "Évaux, Creuse", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Histoire et archéologie, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 90-96.
- Llinàs i Pol, J. et J. P. Nolla i Brufau (2011) : "Aigua sagrada, El balneari del Puig de Sant Crau a *Aquae Calidae* (Caldes de Malavella, la Selva)", in : Costa et al., éd. 2011, 103-114.
- Maurin, L. et M. Navarro Caballero (2010) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Bordeaux*, Bordeaux.
- Monleón, A. (2002) : "Les termes romanes de Caldas de Montbui", in : *Historia termal de Caldes de Montbui*, Caldes de Montbui, 35-46.
- Mougin, P. et D. Watts (1996) : "Nouvelle approche des Thermes de Courcelles (Mandeure) à partir des découvertes de 1996", *Mémoires de la Société d'Émulation de Montbéliard*, 119, 148-192.
- Naumann, R. et F. Naumann (1982) : "Aizanoi, Bericht über die Ausgrabungen und Untersuchungen 1979 und 1980", *Archäologischer Anzeiger*, 2, 345-382.
- Naumann, R. et F. Naumann (1984) : "Aizanoi, Bericht über die Ausgrabungen und Untersuchungen 1981 und 1982", *Archäologischer Anzeiger*, 3, 453-530.
- Naveau, J. (1984) : "Les thermes de Jublains", *La Mayenne, Archéologie, Histoire*, 6, 57-78.
- Nielsen, I. (1990) : *Thermae et Balnea, The Architecture and Cultural History of Roman Public Baths, I. Text ; II. Catalogue and Plates*, Aarhus.
- Poirier, P., en collab. avec A.-M. Fourteau-Bardaji (2011) : "Contribution des fouilles récentes à la connaissance de l'édifice monumental dit des "thermes" de la rue Arthur Ranc à Poitiers (Vienne)", *Aquitania*, 27, 179-191.
- Pons-Métois, A. (2005) : "Îlot Bonnac", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 96, 7-8.
- (2007) : "Bordeaux, Îlot Bonnac", in : *Aquitaine, Bilan scientifique 2005*, Bordeaux, 79-80.
- Rabanis, J.-F. et L. de Lamothe (1946) : *Compte rendu des travaux de la commission des monuments historiques du département de la Gironde pendant l'année 1945-46, Rapport présenté au préfet*, Bordeaux.
- Redeuilh, H. et R. Marquassuzaa (1951-1953) : "Observations archéologiques faites à Bordeaux à l'occasion de travaux

- de voirie en 1951", *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, 58, 58-65.
- Roulière-Lambert, M.-J., éd. (2007) : *Villards d'Héria, un sanctuaire gallo-romain*, Besançon.
- Schoonbaert, S. (2006) : "La maîtrise de l'eau à Bordeaux au ^{xix}e siècle", in : *L'eau en Bordelais de l'Antiquité à nos jours*, Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde Numéro spécial 9-10, 117-153.
- Sedlmayer, H., avec la collab. de S. Groh, G. Kremer, E. Pichler et U. Schachinger (à paraître) : *Große Thermen, Palästra, Macellum und Schola im Zentrum der Colonia Carnuntum*.
- Sireix, C., éd. avec la participation de F. Berthault, P. Caillat, S. Faravel, M. Feugère, C. Magister-Vernou, P.-J. Labour et J.-L. Tilhard (1997) : *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux*, Pages d'Archéologie et d'Histoire Gironnaises 3, Bordeaux.
- Sireix, C. et K. Chuniaud, avec la collab. de A. Cabannes et S. Konik (2005) : "Origine et développement d'un quartier antique de Bordeaux sous le règne d'Auguste : premiers résultats de la fouille du cours du Chapeau-Rouge", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne, Organisation et exploitation des espaces provinciaux, Colloque Aquitania, Saintes, 11-13 septembre 2003*, Bordeaux, 215-226.
- Smith, A. C. G. (1979) : "The Gymnasium at Alexandria Troas, Evidence for an outline Reconstruction", *Anatolian Studies*, 24, 23-50.
- Thébert, Y. (2003) : *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen, Études d'histoire et d'archéologie*, BEFAR 315, Rome.
- Tudor, D. (1976) : *Arheologia romana*, Bucarest.
- van Andringa, W. (2006) : "Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes : Villards d'Héria", in : Dondin-Payre & Raepsaet-Charlier, éd. 2006, 121-134.
- Vetters, H. (1953) : "Das Legionsbad von Lauriacum", *Forschungen in Lauriacum* 1, 49-53.
- Yegül, F. (1986) : *The Bath-Gymnasium complex at Sardis, Archaeological Exploration of Sardis Report 3*, Cambridge.
- (1992) : *Baths and Bathing in Classical Antiquity*, Cambridge-Londres.
- Zanda, E. et A. Bacchetta (2005) : *Aquae Statiellae, Percorsi di archéologia, 1. La piscina romana*, Gênes.

